

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 6 MARS 2025 // N°1026 // PRIX 20 DA



L'EXPRESS SOUFFLE SA QUATRIÈME BOUGIE

QUATRE ANS D'ENCRE ET DE SUEURS

AU SOMMET DU CAIRE SUR GHAZA

L'ALGÉRIE APPELLE À SE MOBILISER AUTOUR DES PALESTINIENS

L'ALGÉRIE, REPRÉSENTÉE À CE SOMMET D'URGENCE PAR LE MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER ET DES AFFAIRES AFRICAINES, AHMED ATTAFF, « A INSISTÉ SUR LA NÉCESSITÉ DE PRÉSERVER ET DE RESPECTER L'INDÉPENDANCE DE LA DÉCISION PALESTINIENNE, NOTAMMENT FACE AUX VELLÉTÉS RÉCENTES VISANT À MARGINALISER LA VOIX PALESTINIENNE ET À L'EXCLURE DES DÉMARCHES POST-AGRESSION CONTRE GHAZA.

Lire en page 3



L'ALGÉRIE AVAIT DÉJÀ TIRÉ LA SONNETTE D'ALARME : LE SAHEL RESTE L'ÉPICENTRE DU TERRORISME

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

NÉCESSITÉ DE DIVERSIFICATION DES SOURCES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE

P.16



VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS EN PALESTINE ET AU SAHARA OCCIDENTAL

L'ALGÉRIE BRISE L'OMERTA ET INTERPELLE L'ONU

À GENÈVE, DEVANT LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES, L'ALGÉRIE A SONNÉ L'ALARME. LORS D'UN DÉBAT SUR LE RAPPORT DU HAUT-COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME, SON AMBASSADEUR ET REPRÉSENTANT PERMANENT, RACHID BLADEHANE, A DÉNONCÉ L'INACTION INTERNATIONALE FACE AUX VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS DANS LES TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS ET AU SAHARA OCCIDENTAL.

Lire en page 2

VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS EN PALESTINE ET AU SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie brise l'omerta et interpelle l'ONU

À Genève, devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, l'Algérie a sonné l'alarme. Lors d'un débat sur le rapport du Haut-Commissaire aux droits de l'homme, son ambassadeur et représentant permanent, Rachid Bladehane, a dénoncé l'inaction internationale face aux violations des droits humains dans les territoires palestiniens occupés et au Sahara occidental.

Par Karima Baba Aïssa

À l'heure où les conflits s'enlisent et où les drames humanitaires s'intensifient, Alger appelle à un sursaut collectif. Depuis le 7 octobre 2023, l'offensive israélienne sur Ghaza a fait plus de 30 000 morts, dont plus de 12 000 enfants, et laissé près de 70 000 blessés, selon les derniers bilans des organisations humanitaires. «Malgré les efforts de médiation internationale qui ont permis un accord de cessez-le-feu, les répercussions du génocide israélien se font toujours sentir», a déclaré Bladehane. L'Algérie, qui se positionne comme un soutien indéfectible à la cause palestinienne, dénonce le blocus imposé sur Ghaza et l'effondrement total des infrastructures vitales. Selon les Nations unies, plus de 2,3 millions de Palestiniens (soit près de 95 % de la population de l'enclave) sont menacés par la famine, une conséquence directe de la politique sioniste de siège et de bombardements massifs.

UNE SITUATION PRÉOCCUPANTE

Au Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975, la situation est tout aussi préoccupante. L'Algérie pointe du doigt les «violations systématiques des droits de l'homme et du droit interna-

tional humanitaire», notamment la répression des militants sahraouis et le musellement de la presse indépendante. «Nous exhortons le Haut-Commissariat aux droits de l'homme à envoyer une mission d'enquête et à établir un rapport détaillé», a insisté Bladehane, rappelant que le Sahara occidental est toujours classé comme un territoire non autonome par l'ONU. L'Algérie réaffirme son attachement à une diplomatie multilatérale, seul rempart, selon elle, contre le règne du fait accompli et de l'impunité. «Nous soutenons pleinement les mécanismes internationaux et régionaux dédiés aux droits humains», a martelé Bladehane. En interne, Alger entend aussi faire preuve d'exemplarité. En janvier 2024, l'Algérie a soumis un rapport de mi-parcours dans le cadre du Mécanisme de l'Examen Périodique Universel (EPU), une démarche volontaire qui vise à évaluer l'évolution des droits humains dans le pays. L'ONU a également pu dépêcher deux de ses rapporteurs spéciaux, Clément Nyaletsossi Voule, chargé du droit de réunion pacifique et de la liberté d'association (en septembre 2023), et Mary Lawlor, experte sur la situation des défenseurs des droits humains (en décembre 2023). Ces échanges ont conduit à des réformes concrètes. Le Code



pénal algérien a été amendé, notamment dans ses articles 87 bis et 96, qui encadrent les infractions liées au terrorisme et au sabotage. Une modification jugée cruciale pour éviter des interprétations excessives et garantir un meilleur équilibre entre sécurité nationale et libertés individuelles. Consciente des tensions qui traversent les sociétés modernes, l'Algérie a également mis en place un Observatoire national de prévention de la discrimination et du discours de haine. Placé sous la tutelle directe de la présidence de la République, ce nouvel organe a pour mission de: Recenser et signaler aux autorités judiciaires les violations liées

aux discours haineux, superviser des programmes de sensibilisation pour prévenir la montée des discriminations, promouvoir un climat de tolérance et de démocratie. Un décret a été adopté pour en définir les règles organisationnelles, une initiative qui s'inscrit dans une volonté de modernisation des politiques publiques en matière de droits et libertés. Dans un registre plus social, l'Algérie affiche ses priorités, la protection de l'enfance, la santé publique et les droits des femmes. Un plan d'action national pour l'enfance (2025-2030) a été lancé afin de renforcer les mécanismes de protection des enfants vulnérables, de criminaliser toutes les formes de vio-

lences et d'exploitation, d'accorder une attention particulière aux enfants en situation de handicap. Côté santé, la nouvelle Stratégie Nationale de Sécurité Sanitaire vise à rendre le système de santé plus flexible et réactif face aux crises sanitaires. Enfin, une avancée sociale majeure a été actée, la prolongation du congé de maternité à 5 mois, avec une couverture salariale complète par la Sécurité sociale. Une mesure saluée comme un pas important vers une meilleure «conciliation» entre vie professionnelle et maternité. En dressant ce bilan devant le Conseil des droits de l'homme, l'Algérie envoie un message sans équivoque, les causes palestinienne et sahraouie ne doivent plus être reléguées au second plan. Dans un contexte où les violations des droits humains se multiplient sans véritable sanction, Alger exhorte les Nations unies et les organisations internationales à sortir de leur inertie. Alors que la realpolitik semble dicter de plus en plus les positions des grandes puissances, l'Algérie choisit, elle, de se placer du côté des peuples en lutte contre l'oppression. Une position historique, mais surtout un rappel, en matière de justice internationale, le silence est un choix, et l'inaction, une complicité. **K. B. A.**

LA CAMPAGNE DE DÉSINFORMATION SE POURSUIT

Quand France Télévisions sombre dans la désinformation

Dans son journal télévisé de 20h du lundi 3 mars 2025, la chaîne publique France 2 a diffusé un reportage intitulé «Quand Alger veut faire taire ses opposants». Ce sujet, qui se veut une enquête sur une prétendue ingérence algérienne en France, s'apparente en réalité à une opération de communication au service d'un agenda politique bien précis. Ce qui a été diffusé par France Télévisions est tout simplement scandaleux. Jusqu'à présent, les médias publics français s'étaient toujours défendus d'entrer dans les basses campagnes médiatiques contre l'Algérie, contrairement aux médias contrôlés par Vincent Bolloré, porte-voix des courants les plus extrémistes de la droite française. En s'abaissant à ce genre de reportage, contraire à l'éthique et au professionnalisme journalistique dont elle se réclamait, France Télévisions signe une véritable "barbouzerie de bas étage", bien loin des standards de rigueur que l'on est en droit d'attendre d'un média public. Le reportage de L'Œil du 20 h accuse l'Algérie d'opérer directement sur le sol français pour "faire taire ses opposants", en s'appuyant sur des témoignages de figures issues de la mouvance terroriste du MAK et d'anciens militants marginalisés qui peinent à exister sur la scène poli-

tique algérienne. Pire encore, France 2 laisse entendre que les autorités algériennes tenteraient de récupérer ces "opposants" en menant des actions d'influence auprès de la diaspora algérienne qui ne cesse de prouver son attachement et son amour à son pays. Mais en quoi le fait de vouloir rassembler ses enfants autour d'un projet national serait-il condamnable ? L'Algérie, par la voix du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, n'a jamais caché son souhait de voir tous ses enfants, où qu'ils soient, contribuer au développement du pays. L'initiative de (Lam Chamli - initiative de rassembler) lancée en 2022 pour faire face aux défis qui guettent le pays témoigne de cette volonté de dialogue et d'unité nationale.

LA FRANCE, HABITUÉE AUX MANŒUVRES CONTRE L'ALGÉRIE

Il est pour le moins cocasse que la France, connue pour ses opérations secrètes et ses ingérences dans les affaires des pays souverains, tente aujourd'hui de se poser en victime. L'histoire récente regorge d'exemples de manœuvres françaises visant à déstabiliser l'Algérie, à l'instar du recrutement d'anciens terroristes pour mener des campagnes de

propagande contre l'État algérien. Ce reportage, qui semble être une suite logique des campagnes presque journalières menées contre le pays depuis quelques mois déjà, intervient dans un contexte où la France traverse une crise sociale et économique profonde. Avec une dette publique dépassant les 3.200 milliards d'euros, une attractivité économique en déclin et une société divisée depuis la révolte des Gilets jaunes, cer-

tains cercles politiques trouvent dans la diabolisation de l'Algérie un moyen commode pour détourner l'opinion publique de leurs propres échecs. L'Algérie refuse catégoriquement ces accusations infondées et ne se taira pas face à ces manœuvres. Ce reportage n'est ni plus ni moins qu'un montage grotesque, fabriqué pour servir des agendas politiques au détriment de la vérité.

APS

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Vers le renforcement de la coopération avec la Somalie et le Mozambique

Dans le cadre des démarches visant à renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des télécommunications avec la Somalie et le Mozambique, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrougui, a eu des entretiens bilatéraux avec ses homologues somalien et mozambicain en marge du Mobile World Congress 2025 (MWC 2025) tenu à Barcelone, en Espagne. Selon un communiqué du ministère, M. Zerrougui a discuté avec son homologue somalien, Ahmed Deri, des moyens d'approfondir la coopération bilatérale dans le domaine des télécommunications. Le ministre somalien a exprimé l'intérêt de son pays à bénéficier de l'expertise algérienne, notamment en matière de formation de cadres et d'ingénieurs dans le domaine de la fibre optique. Avec son homologue mozambicain, Américo Muchanga, la coopération bilatérale dans les domaines des télécommunications, de la technologie et de l'innovation a été passée en revue. À cette occasion, Muchanga a remercié le président de la République Abdelmadjid Tebboune pour le soutien constant de l'Algérie au Mozambique. **H.H.**

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@l'expressquotidien.dz
www.l'expressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@l'expressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

AU SOMMET DU CAIRE SUR GHAZA

L'Algérie appelle à se mobiliser autour des Palestiniens

C'est acté, même si des velléités opportunistes ont balisé le chemin d'un accord global des pays de la Ligue arabe lors d'un sommet extraordinaire tenu mardi au Caire, pour valider le plan de reconstruction de l'enclave palestinienne de Ghaza et de maintenir sur place ses 2 millions d'habitants que le président américain a voulu déplacer.

Par Boualem Allami

Mardi dans la capitale égyptienne, où manquaient à l'appel plusieurs dirigeants arabes, dont l'Arabie saoudite et l'Algérie, les pays membres de la Ligue arabe ont approuvé le plan de reconstruction pour la bande de Gaza, rejetant du coup le projet de Donald Trump visant à dépeupler le territoire et à le transformer en une destination balnéaire. De même montant que celui avancé par l'ONU, ce plan de 53 milliards de dollars permettrait aux Ghazaouis de rester sur leur territoire.

Ce plan, que beaucoup attribuent à l'Égypte, appelé "plan arabe", prévoit de reconstruire Ghaza d'ici à 2030 sans déplacer sa population, la première phase consistant à déblayer plus de 50 millions de tonnes de débris laissés par les bombardements sauvages et inhumains de l'armée sioniste, tout en nettoyant les bombes non explosées.

Ahmed Aboul Gheit, le secrétaire général de la Ligue arabe, a souligné que le communiqué final du sommet appelait le Conseil de sécurité de l'ONU à déployer une force internationale de maintien de la paix à Ghaza et en Cisjordanie occupée.

«La paix est l'option stratégique des Arabes», a-t-il déclaré, ajoutant que le communiqué rejetait le transfert des Palestiniens et approuvait le plan de recons-



truction proposé par l'Égypte.

RENFORCER LES FONDEMENTS DE LA CAUSE PALESTINIENNE

De son côté, l'Algérie, représentée à ce sommet d'urgence par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, «a insisté sur la nécessité de préserver et de respecter l'indépendance de la décision palestinienne, notamment face aux velléités récentes visant à marginaliser la voix palestinienne et à l'exclure des démarches post-agression contre Ghaza.» M. Attaf a expliqué, dans son allocution lors de ce sommet, consacrée à l'examen de la situation dans les territoires palestiniens occupés, que ces démarches «doivent renforcer et non affaiblir les fondements de notre cause, et clarifier et non brouiller ses contours, sur la voie de l'établissement d'un État palestinien indépendant et souve-

rain». «Nous sommes aujourd'hui appelés à nous mobiliser aux côtés de nos frères palestiniens, qui ont besoin de notre soutien pour consolider le cessez-le-feu, lancer les efforts de reconstruction et raviver la flamme d'une solution juste, durable et définitive, à travers l'établissement d'un État palestinien indépendant et souverain, avec El Qods pour capitale», a-t-il poursuivi. Le ministre algérien des Affaires étrangères a rappelé que «ce sont là des priorités qui requièrent la contribution de tout un chacun, chacun depuis sa position et selon ses capacités et conditions. L'Algérie sera un acteur clé dans cette démarche et poursuivra l'accomplissement de son mandat arabe au sein du Conseil de sécurité onusien». L'Algérie «s'associe aujourd'hui aux voix de ses frères arabes pour réaffirmer son rejet catégorique des plans visant le déplacement des Palestiniens de leur terre, dénoncer les tentatives désespérées de séparer

Ghaza du reste des territoires palestiniens, et condamner toutes les manœuvres incessantes visant à annexer la Cisjordanie et à la détacher de son giron palestinien authentique», a prévenu M. Attaf. Enfin, l'Algérie a mis en garde la communauté internationale contre le danger, sinon la menace de «la dispersion d'un peuple après la tentative de l'exterminer, le déplacement d'un peuple après confiscation de sa terre, et l'anéantissement d'un projet national en le privant de ses porteurs». En d'autres termes plus claires : le danger aujourd'hui est celui d'effacer un peuple de l'histoire, en l'occurrence le peuple palestinien, et d'empêcher un État d'accéder à l'espace géopolitique contemporain, à savoir l'État palestinien. Si par ailleurs le mouvement de la résistance palestinienne Hamas a accepté ce plan, l'entité sioniste, comme prévu, l'a rejeté pour des considérations, comme d'habitude, fallacieuses. B. A.

Les principales résolutions

Le Sommet arabe d'urgence tenu mardi dans la capitale égyptienne, Le Caire, avec la participation du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a abouti à une série de résolutions consignées dans sa déclaration finale. Dans la déclaration finale du Sommet, les pays participants ont réaffirmé le droit du peuple palestinien à la liberté et à un État indépendant et souverain dans le cadre de la solution à deux États. À ce titre, les participants ont convenu d'«intensifier la coopération avec les puissances internationales et régionales, y compris les États-Unis d'Amérique, afin de parvenir à une paix globale et juste dans la région, et dans le cadre des efforts visant à mettre fin à tous les conflits au Moyen-Orient». Les participants ont également réaffirmé la position arabe claire, qui a été soulignée à plusieurs reprises, de «rejet catégorique de toute forme de déplacement du peuple palestinien de son territoire ou à l'intérieur de celui-ci». À ce titre, la déclaration précise que toute tentative de déplacer le peuple palestinien ou toute tentative d'annexer une partie du territoire palestinien occupé entraînera la région dans une nouvelle phase de conflits, compromettra les opportunités de stabilité et élargira la portée du conflit à d'autres pays de la région. Dans le même sillage, la déclaration a aussi condamné la récente décision du gouverne-

ment israélien d'arrêter l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza et de fermer les points de passage utilisés pour les travaux de secours, en soulignant que ces mesures constituent une violation de l'accord de cessez-le-feu, du droit international et du droit international humanitaire.

RECONSTRUCTION DE GHAZA

À l'occasion de ce sommet, les pays membres de la Ligue arabe ont adopté le plan soumis par l'Égypte concernant la reconstruction de Gaza en tant que plan arabe global et souligné la priorité absolue de l'achèvement de la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu dans ses deuxième et troisième étapes, ainsi que l'importance de l'engagement de chaque partie à respecter ses engagements. Tout en exhortant la communauté internationale à participer pour accélérer la réhabilitation et la reconstruction de la bande de Gaza après les destructions causées par l'agression israélienne, la Ligue arabe a convenu de mener des contacts et d'effectuer les visites nécessaires dans les capitales internationales afin d'expliquer le plan arabe pour la reconstruction de la bande de Gaza et d'exprimer la position adhérent au droit du peuple palestinien à rester sur sa terre et à son droit à l'autodétermination. La Ligue a, à ce titre, chargé les ministres arabes des

Affaires étrangères et le secrétaire général de la Ligue d'agir rapidement au niveau international, notamment aux Nations unies et avec les membres permanents du Conseil de sécurité, en coordination avec les deux membres arabes non permanents du Conseil de sécurité, l'Algérie et la Somalie, afin de discuter des démarches et des mesures qui peuvent être prises pour faire face aux tentatives visant à liquider la question palestinienne. La Ligue arabe a appelé, dans sa déclaration, le Conseil de sécurité à déployer des forces internationales de maintien de la paix qui contribuent à assurer la sécurité des peuples palestinien et israélien, tant en Cisjordanie que dans la bande de Gaza, à condition que cela s'inscrive dans le contexte du renforcement de la perspective politique pour la concrétisation de l'État palestinien. Les pays arabes exigent également la fin de l'agression israélienne en Cisjordanie, et affirment leur soutien aux efforts visant à mettre en œuvre la solution à deux États, dirigée par le Royaume d'Arabie saoudite, à la tête du Comité mixte arabo-islamique sur Gaza, l'Union européenne et la Norvège, et soulignent le rôle vital et irremplaçable de l'UNRWA dans l'accomplissement du mandat qui lui est conféré par la résolution des Nations Unies l'établissant dans ses cinq zones d'opérations.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

L'intransigeance algérienne

PAR ABDELKRIM TAZAROUTE

La décision prise par le président Abdelmadjid Tebboune de ne pas participer personnellement au sommet arabe d'urgence consacré à la Palestine est lourde de sens. Ce refus est en effet annonciateur d'une ferme désapprobation d'une rencontre internationale préparée à la hâte, avec en prime l'exclusion d'une partie des pays participants. Il s'agit d'un acte réfléchi qui s'inscrit dans la droite ligne du soutien indéfectible de l'Algérie à la cause palestinienne, laquelle constitue une constante qui honore notre pays et notre passé révolutionnaire.

Ce qui se passe en Palestine depuis des décennies et ce qui se trame depuis le 7 octobre 2023 est dans l'ordre de l'intolérable, de l'inacceptable et de l'insoutenable sur le plan humanitaire, d'autant plus au regard du silence complice de la communauté internationale, en général, et de l'Occident, en particulier. Netanyahu et son armée agissent en toute impunité, ce qui leur donne la liberté de procéder à un véritable génocide qui tue des milliers de femmes, d'enfants et de personnes âgées. C'est purement et simplement une extermination orchestrée et menée par l'entité sioniste à l'encontre d'un peuple qui lutte pour sa survie et pour que la Palestine retrouve enfin ses territoires et sa paix. En guise de réponse, le président des États-Unis ne leur propose pas moins que de quitter leur terre ancestrale et de les déplacer de force ailleurs, en Égypte, en Jordanie ou en Arabie saoudite. Une proposition délirante de la part du fantasme Trump. Mais attention, cette proposition saugrenue risque de s'imposer à long terme si d'aventure certains pays complices cèdent au chantage de l'Administration américaine, voire même aux menaces. Tout silence peut être considéré comme étant un accord tacite à ce délire US.

Alors, l'heure est grave et c'est ce que notre ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a tenu à déclarer. Pas question de déplacer les Palestiniens ! Autrement dit, il n'est pas question de tergiverser et d'adoucir les angles comme c'est de coutume au moment où l'entité sioniste ne respecte aucun accord et encore moins celui du cessez-le-feu, piétinant ainsi toutes les décisions visant un plan de paix durable au Moyen-Orient. Ses agressions et bombardements se poursuivent, allongeant ainsi la très longue liste des martyrs palestiniens, sous les yeux impuissants de la communauté internationale.

A.T.

APPEL À REDOUBLER D'EFFORTS POUR GARANTIR LE DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION

Un appel au soutien de la RASD

Des organisations internationales et sahraouies de défense des droits humains ont appelé, dans un rapport sur les violations documentées au Sahara occidental occupé en 2024, à redoubler d'efforts pour garantir l'exercice du droit à l'autodétermination par le peuple sahraoui, soulignant que le déni de ce droit était la cause première de toutes les violations des droits de l'homme dans ce territoire non autonome. Le rapport, qui va être présenté le 6 mars lors d'une conférence de presse au Palais des Nations à Genève et dont l'APS a obtenu une copie, revient en détail sur les violations des droits de l'homme par le Maroc au Sahara occidental occupé. Il a, entre autres, mis la lumière sur l'atteinte au droit à la vie, la détention arbitraire, la torture et les traitements dégradants, le pillage des ressources naturelles sahraouies, la violation des droits économiques, sociaux et culturels, la disparition forcée et sur les atteintes au droit de manifester et à la liberté d'expression et d'association au Sahara occidental occupé. Les rédacteurs du rapport ont indiqué qu'«en l'absence d'un mécanisme indépendant et crédible pour assurer le plein respect des droits de l'homme au Sahara occidental, le Secrétaire général de l'ONU devrait accorder une place importante dans son rapport au Conseil de sécurité des Nations unies à la violation du droit international, du droit international humanitaire et des droits de l'homme» dans ce territoire non autonome. Ils ont notamment appelé «l'Assemblée générale de l'ONU à assumer ses responsabilités juridiques et politiques pour accélérer la décolonisation du Sahara occidental, conformément à ses résolutions 1514, 1956, 2229 et 34/37». «Au lieu d'encourager stérilement les parties à maintenir et prioriser leurs efforts respectifs pour améliorer la promotion et la protection des droits de l'homme au Sahara occidental, le Conseil de sécurité devrait inclure un chapitre sur les droits de l'homme, ainsi qu'un chapitre sur l'état de droit, dans le mandat de la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental)», a-t-on suggéré. Les ONG internationales et sahraouies ont, en outre, insisté sur le fait que le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme (HCDH) devrait immédiatement envoyer une mission d'observation au Sahara occidental. L'UA est également invitée à «mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) concernant l'occupation militaire illégale de la RASD» et à «empêcher l'ouverture de consulats illégaux ou d'autres représentations diplomatiques et économiques dans la RASD illégalement occupée et fermer ceux qui ont déjà été ouverts». L'Union européenne et ses États membres ont, pour leur part, été priés d'«appliquer le principe de non-reconnaissance et de non-assistance à des actes internationaux illicites dans le cas de l'occupation militaire illégale du territoire non autonome du Sahara occidental par le Royaume du Maroc». Ils sont, à ce titre, appelés à «empêcher tout acte de soutien à l'exploitation illégale et au pillage des ressources naturelles du Sahara occidental (...)» Enfin, les rédacteurs du texte ont exhorté «le gouvernement espagnol (à) reconnaître une fois pour toutes sa responsabilité dans la décolonisation du territoire non autonome du Sahara occidental et (à) participer efficacement à la recherche d'une solution politique qui mette fin à l'occupation militaire illégale» de ce territoire et «permette au peuple sahraoui d'exercer librement son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance».

Le Maroc sous le feu des critiques

Mohamed Kandil, défenseur marocain des droits humains, a exhorté les appareils de sécurité, de renseignements et de justice à cesser leurs «mensonges, diffamation, tyrannie et dépravation». Il a ajouté que «tout le monde sait que vous n'êtes que des outils entre les mains du gang du Makhzen».

Par Younes B.

Les autorités marocaines sont une nouvelle fois sous le feu des critiques après l'arrestation controversée de deux adolescents, Achraf Al Badahi, 15 ans, et Malak Tahri, 13 ans. Ces interpellations, perçues comme des représailles à l'encontre de leurs familles engagées politiquement, ont suscité une indignation massive parmi les défenseurs des droits de l'homme et sur les réseaux sociaux. Achraf Al Badahi a été arrêté sous des accusations qualifiées de «falacieuses» par les militants des droits humains. Cette arrestation serait une vengeance directe contre son père, Adel Al Badahi, ancien détenu politique ayant purgé une peine de quatre ans pour ses positions critiques envers le régime. De son côté, Malak Tahri, âgée de seulement 13 ans, a été placée en détention à la prison d'Oukacha à Casablanca. Selon des sources proches du dossier, cette arrestation viserait à faire pression sur un de ses proches, Hicham Jerando, qui aurait dénoncé des affaires de corruption impliquant de hauts responsables de l'État. L'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH) a exprimé sa solidarité avec Jerando, affirmant que l'arrestation de Malak avait pour but de le réduire au silence. L'association a également souligné que la jeune fille souffrait d'anémie et d'une maladie rare, rendant sa détention encore plus préoccupante.

LÂCHE RÉPRESSION DU MAKHZEN

Saida Al-Almi, militante des droits de l'homme et ancien-



ne détenue politique, a vivement dénoncé ces arrestations. Elle a critiqué la «lâche répression du Makhzen contre des citoyens sans défense qui font pacifiquement face au sadisme et à la violence» de l'État. Elle a également fustigé un «régime qui a perdu ses repères et qui emploie les forces de l'ordre et un système judiciaire politisé comme outil de représailles, au moment où les spéculateurs, les voleurs, les corrupteurs, les «Escobar» et les vrais terroristes sont protégés par cette même justice d'un État corrompu, stagnant et obsolète». Noureddine Aouaj, autre militant des droits humains et ancien détenu politique, a déclaré que l'enfance était «en danger» au Maroc. Il a qualifié l'arrestation de Malak de «crime politique contre l'enfance», s'inscrivant dans une

«logique de représailles». L'écrivain et journaliste marocain Ali Anouzla a également réagi, affirmant que «l'arrestation d'une jeune mineure dans le cadre d'une affaire qui dépasse sa capacité de compréhension, de discernement et même son imagination est la preuve flagrante de la faillite de l'État avec toutes ses institutions officielles, politiques, juridiques, éducatives et religieuses». Mohamed Kandil, défenseur marocain des droits humains, a pour sa part exhorté les appareils de sécurité, de renseignements et de justice à cesser leurs «mensonges, diffamation, tyrannie et dépravation». Il a ajouté que «tout le monde sait que vous n'êtes que des outils entre les mains du gang du Makhzen». Les arrestations d'Achraf et Malak ont «ravivé» les critiques internationales à

l'égard du Maroc concernant le respect des droits de l'homme. Des organisations comme Amnesty International ont déjà pointé du doigt le harcèlement des militants et défenseurs des droits humains dans le pays. L'AMDH a exigé la libération immédiate des deux adolescents, affirmant que «leur place est à l'école et non en prison». Elle a également appelé à la libération de tous les détenus politiques au Maroc, soulignant que ces arrestations arbitraires ne font qu'aggraver la situation des droits humains dans le pays. Ces événements mettent en lumière les «tensions persistantes» entre les autorités marocaines et les défenseurs des droits de l'homme, ainsi que les défis auxquels est confrontée la société civile dans sa quête de justice et de transparence.

Y. B.

COLLECTIF DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL

Lancement d'un site pour dénoncer les crimes marocains

Face au blocus médiatique et à la répression persistante dans les territoires occupés, le Collectif des défenseurs des droits de l'Homme au Sahara Occidental (CODESA) franchit une nouvelle étape dans la lutte pour la visibilité des violations subies par le peuple sahraoui. L'organisation vient d'annoncer le lancement de son site web, une plateforme multilingue destinée à informer, documenter et dénoncer les exactions perpétrées par le régime marocain. Accessible en arabe, anglais, espagnol et français, le site du CODESA ambitionne de fournir des informations «précises et fiables», en s'appuyant sur des publications référencées selon le droit international humanitaire et le statut juridique du Sahara Occidental, inscrit depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes à décoloniser. La plateforme propose plusieurs rubriques, dont une section dédiée aux déclarations et aux communiqués, détaillant les exactions signa-

lées contre les civils, les militants des droits humains, les blogueurs et les prisonniers politiques sahraouis. Un espace médias met également à disposition des images et vidéos documentant les crimes commis par les forces d'occupation marocaines.

BRISER LE BLOCUS MÉDIATIQUE

Le lancement de ce site web s'inscrit dans la continuité du premier congrès national du CODESA, interdit par les autorités marocaines. Il vise à briser le blocus militaire et médiatique imposé sur le Sahara occidental et à exposer, devant l'opinion publique internationale, les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et violations graves des droits humains dont sont victimes les Sahraouis. L'organisation souligne que cette plateforme s'intègre dans une stratégie plus large de soutien aux droits des peuples à l'autodétermination, tout en cherchant à influencer la communauté internationale pour assurer une protec-

tion effective des civils sahraouis. À travers l'éducation et la sensibilisation, le CODESA veut promouvoir les valeurs universelles des droits humains et renforcer la mobilisation autour de la cause sahraouie. En plus de son rôle de documentation et de plaidoyer, le site entend aussi servir d'archive pour la mémoire collective sahraouie. Il s'agit, selon le CODESA, d'un outil essentiel pour préserver l'histoire et la culture d'un peuple dont l'identité est systématiquement niée par l'occupation. Cette initiative vise à «améliorer» l'accès à l'information sur la situation des droits humains dans le territoire occupé et à renforcer les liens avec les organisations internationales engagées dans la défense des droits fondamentaux. En multipliant les canaux de diffusion et en documentant méthodiquement les abus, le CODESA espère faire du silence imposé par l'occupant un écho retentissant dans l'arène internationale.

Y. B.

L'ALGÉRIE AVAIT DÉJÀ TIRÉ LA SONNETTE D'ALARME

Le Sahel reste l'épicentre du terrorisme

L'Indice mondial du terrorisme classe chaque année 163 pays en fonction de l'impact « terrorisme » et a comme indicateurs le nombre d'attaques, de morts, de blessés et d'otages. Selon la dernière étude en date, cinq des dix pays les plus touchés en 2024 se trouvent dans la région du Sahel.

La région du Sahel reste l'épicentre du terrorisme pour la deuxième année consécutive, avec plus de la moitié des décès dans le monde en 2024, selon le dernier Indice mondial du terrorisme publié hier.

Sur 7.555 décès dus au « terrorisme » dans le monde en 2024, 3.885 ont été enregistrés au Sahel, soit 51 % d'après l'Indice mondial du terrorisme élaboré par le groupe de réflexion Institute for Economics and Peace.

L'indice classe chaque année 163 pays en fonction de l'impact « terrorisme » et a comme indicateurs le nombre d'attaques, de morts, de blessés et d'otages. Selon l'étude, cinq des dix pays les plus touchés en 2024 se trouvent dans la région du Sahel. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger continuent d'être parmi les plus touchés, de manière constante depuis 2017, selon l'indice. « Cela souligne un déplacement géographique de l'épicentre du terrorisme loin du Moyen-Orient vers le Sahel » ces deux dernières années, indique le rapport. Le Burkina Faso reste le pays le plus touché pour la deuxième année consécutive avec 1.532 morts en 2024 contre 1.935 en 2023. Le Mali est passé de la troisième à la quatrième position avec 604 morts en 2024. Il est suivi du Niger qui a enregistré la plus forte hausse de décès au niveau mondial.

« Le pays a connu un revirement au cours des deux dernières années, enregistrant une aug-

mentation de 94 % des décès dus au terrorisme, soit 930 morts en 2024 », explique l'indice. L'indice mondial du terrorisme attribue à deux groupes terroristes la plupart des attaques au Sahel : le Groupe de soutien à l'islam (GSIM ou JNIM selon son acronyme arabe) et l'État islamique au Sahel (EIS). D'autres organisations comme Aclad, qui répertorie les victimes des conflits dans le monde, évoquent des bilans plus lourds pour les morts dus au terrorisme au Sahel.

En janvier dernier, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, qui s'exprimait à la réunion ministérielle du Conseil de sécurité sur « la lutte contre le terrorisme en Afrique », présidée par l'Algérie, avait également tiré la sonnette d'alarme, faisant état de chiffres inquiétants sur la propagation du terrorisme dans cette région du monde.

En fait, le dernier Indice mondial du terrorisme rejoint le constat dressé par le chef de la diplomatie algérienne dans son intervention devant les membres du Conseil de sécurité. Il avait ainsi souligné l'étendue de l'évolution des activités terroristes en Afrique en général et au Sahel en particulier, une région qui représente actuellement, à elle seule, 48 % des décès liés au terrorisme dans le monde, contre 1 % en



2007. Et au ministre de rappeler que « les chiffres indiquent qu'au cours de la dernière décennie, l'Afrique a été témoin d'une augmentation profondément choquante de 400% des attaques terroristes avec une augmentation de 237 % des décès dus au terrorisme ». Avant d'ajouter que les chiffres « révèlent également qu'au cours des neuf premiers mois de l'année 2024, l'Afrique a été frappée par plus de 3.200 attaques terroristes faisant plus

de 13.000 morts », a ajouté le chef de la diplomatie algérienne. Paradoxalement, a-t-il déploré, même si la menace terroriste « a diminué dans d'autres parties du monde, elle a augmenté de façon exponentielle sur notre continent ». D'où l'urgence n'a de cesse d'appeler l'Algérie à mettre en place une stratégie globale de lutte contre ce fléau. La vision préconisée par l'Algérie, qui souligne la nécessité d'une nouvelle approche alliant sécurité et

développement, et sur le leadership africain fort soutenu par des partenariats internationaux efficaces, a été adoptée puisque, comme couronnement du débat de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme en Afrique, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté une déclaration présidentielle, initiée par l'Algérie en sa capacité nationale, mettant en exergue l'architecture institutionnelle de la lutte contre le terrorisme en Afrique.

LUTTE ANTIDROGUE

Coup de filet contre un réseau criminel



Les services de sécurité ont saisi une importante quantité de drogue à la veille du mois de Ramadan et ce, à travers plusieurs wilayas. Un plan criminel d'acheminement d'une grande quantité de psychotropes, du sud-est du pays vers les wilayas du nord, a été mis en échec par les services spécialisés de la Sûreté nationale, indique la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué rendu public. D'après la DGSN, ces criminels voulaient profiter de la situation de mobilisation tournée vers les préparatifs du mois de ramadan pour exécuter leur plan et inonder le nord du pays en psychotropes.

Grâce à l'extrême vigilance des services de sécurité, « le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) et son antenne régionale à Ouargla », ont mis la main sur « 2,275 millions de capsules psychotropes de type Prégabaline, et près de 2 kg de cocaïne », a précisé le communiqué. En tout, « trois opérations d'envergure » ont été mises en échec, souligne encore la même source. « Menée par les éléments du SCLTIS de Biskra, la première opération a permis la saisie d'un total de 1,7 million de capsules de Prégabaline, soigneusement dissimulé dans une cachette aménagée à l'intérieur d'une

remorque de camion de gros tonnage », a détaillé la DGSN dans son document. Les deux autres opérations ont été menées dans la wilaya d'El Oued où « les éléments du service régional de lutte contre le trafic illicite de drogues d'Ouargla » ont mis la main « sur 220 capsules de type Prégabaline, et 1,721 kg de cocaïne cachés dans une ferme », ainsi que sur « 355.000 autres capsules Prégabaline » qui « ont été découvertes sous les plaques métalliques d'une remorque de camion ». Le communiqué indique par ailleurs que l'opération a permis d'arrêter « huit 08 individus et de saisir 250 millions de centimes, issus des revenus criminels, cinq camions, neuf (9) véhicules de différents types, un (1) tracteur, et une moto ». Ces derniers ont été présentés devant le parquet compétent pour « détention, stockage, transport, importation et trafic illicite de psychotropes et de drogues dures dans le cadre d'une bande criminelle organisée, ainsi que pour contrebande à un degré de gravité constituant une menace pour l'économie nationale et la santé publique », conclut la même source.

POUR L'ACQUISITION DE LA VIGNETTE AUTOMOBILE

Une plateforme numérique désormais opérationnelle

Le ministère des Finances poursuit ses efforts en matière de transition numérique. À l'accoutumée, les vignettes automobiles ne sont disponibles qu'au niveau des recettes des impôts et des bureaux de postes. Désormais, les automobilistes peuvent les acquérir en ligne. La Direction générale des Impôts (DGI), a en effet, annoncé hier, le lancement, d'une plateforme numérique nommée « QASSIMATOUKA » dédiée à l'acquisition en ligne de la vignette automobile, épargnant ainsi les automobilistes des longues files d'attente et des déplacements aux bureaux de poste ou aux recettes fiscales. Cette plateforme permettra aux usagers d'acheter leur vignette numériquement à l'aide d'une carte interbancaire CIB ou EDAHABIA. Dans un communiqué rendu public, la DGI indique que ce service en ligne, accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, a été mis en place afin « d'améliorer la qualité de service offert et de faciliter l'acquisition de la vignette automobile ». Alors que la

vignette automobile acquise en ligne, « n'est pas concernée par l'obligation d'apposition sur le pare-brise du véhicule », elle doit être toutefois, présentée sous « format dématérialisé ou papier lors d'un contrôle routier de la vignette », indique la DGI. En cas de destruction, de perte ou de vol de la vignette automobile acquise en ligne, celle-ci, peut faire l'objet d'une réédition sans paiement d'aucun droit. Le délai légal fixé pour l'acquisition de la vignette automobile pour l'année en cours a été « exceptionnellement » prorogé au 30 avril prochain au lieu du 31 mars, sachant que l'opération de vente a été lancée le 1^{er} mars dernier. S'agissant des véhicules neufs, la DGI a précisé que la carte provisoire de circulation (carte jaune) tient lieu de carte d'immatriculation (carte grise). Par conséquent, les détenteurs de ces cartes provisoires doivent s'acquitter de la vignette dans un délai de 30 jours à compter de la date de mise en circulation du véhicule sur le territoire national, conclut le communiqué.

APPLICATION DES NORMES DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les laboratoires et les institutions de la qualité appelés à coopérer

Mme Boulesnane Wafa, directrice générale d'ALGERAC, a souligné que cette démarche permet aux laboratoires d'améliorer la précision des analyses, de renforcer la protection du consommateur et de faciliter l'exportation des produits algériens en répondant aux normes internationales.

Par Ines B.

Le Centre de recherche en technologies agro-alimentaires (CRTAA) et l'Association algérienne des laboratoires d'analyse et de contrôle de la qualité des aliments et des emballages alimentaires (ALAQ) ont organisé une journée académique et médiatique consacrée à l'accréditation des centres de recherche et des laboratoires d'essais et d'analyse, sous le thème «Accréditation 17025 : excellence et sécurité alimentaire garanties !» «Cette rencontre a rassemblé des experts, des opérateurs économiques et des représentants institutionnels des différents secteurs afin de promouvoir la norme ISO/CEI 17025, un référentiel clé pour assurer la compétence technique des laboratoires d'essais et la fiabilité des résultats analytiques», indique l'organisme algérien d'accréditation ALGERAC sur son site web. Sous le slogan «Accréditation 17025 : excellence et sécurité alimentaire garanties !», cette



journée avait pour objectif de sensibiliser les professionnels du secteur à l'importance de l'accréditation. En effet, la norme ISO/CEI 17025 définit les exigences générales pour la compétence des laboratoires d'essais et d'étalonnage, garantissant des résultats fiables, traçables et reconnus à l'international. Dans son intervention, Mme Boulesnane Wafa, Directrice Générale d'ALGERAC, a mis en avant les enjeux stratégiques de l'accréditation pour le développement économique et social et la sécurité alimentaire. Elle a souligné que cette démarche permet aux laboratoires d'améliorer la précision des analyses, de renforcer la protection du consommateur et de faciliter l'exportation des produits algériens en répondant aux normes internationales. La rencontre a également permis un dia-

logue constructif entre les différents acteurs favorisant des échanges autour des défis et des perspectives liés à l'accréditation et une illustration des exigences et des bénéfices de la mise en conformité avec la norme ISO/IEC 17025. La journée s'est clôturée par la signature de deux (02) conventions, l'une entre le CRTAA et l'ALAQ, et l'autre entre la SAA et l'ALAQ, visant à renforcer l'engagement des parties en faveur de l'accréditation et de la mise en conformité des centres scientifiques et techniques. Enfin, cette journée académique et médiatique s'est conclue par un appel à une coopération accrue entre les laboratoires et les institutions de la qualité en vue de renforcer l'application des normes de qualité et de sécurité alimentaire en Algérie. Notons que le système

de prévention HACCP (Hazard Analysis-Critical Control Points) relatif aux conditions d'hygiène et de sécurité sanitaire des produits alimentaires est entré en vigueur en février 2023. Le système d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques (HACCP) a pour objectif la prévention contre les risques biologiques, chimiques ou physiques menaçant la sécurité sanitaire des aliments, à travers leur identification et leur maîtrise.

Deux arrêtés interministériels fixant les conditions et modalités d'application du système HACCP, ainsi que celles de validation des guides de bonnes pratiques d'hygiène et d'application des principes dudit système, avaient été publiés au Journal officiel (JO) le 31 janvier 2021.

I. B.

Coopération : Le ministre de la Santé reçoit le représentant de l'OMS

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a reçu le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Fanuel Habimana, en présence de cadres de l'administration centrale et du bureau de l'OMS. Lors de cette rencontre, le représentant de l'OMS a salué la position stratégique de l'Algérie en Afrique, renforcée par ses récents succès diplomatiques, notamment à travers le mécanisme africain sous la présidence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, rapporte un communiqué du ministère. Il a également souligné l'engagement total de l'Algérie à développer ses capacités sanitaires, mettant en avant son industrie pharmaceutique, qui couvre plus de 70 % de ses besoins en médicaments, un atout majeur pour la consolidation du système de santé national et africain. De son côté, le ministre a réaffirmé la volonté de l'Algérie d'améliorer son système de santé dans le cadre d'une vision stratégique africaine, axée sur le renforcement de la coopération entre les pays du continent. Il a également insisté sur l'importance d'un soutien technique de l'OMS à la proposition algérienne visant à créer un centre international de référence pour la vaccination et la lutte contre les maladies tropicales à Tamanrasset. À l'issue des discussions, les deux parties ont convenu de la création d'un groupe de travail chargé d'examiner les perspectives de coopération entre l'Algérie et l'OMS.

PORT D'ALGER

Visite surprise du ministre des Transports



Dans le cadre de la série de déplacements sur le terrain pour suivre l'avancement des travaux en cours au port d'Alger et conformément aux directives du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à mettre en œuvre le système de travail 24 h/24 et 7 j/7, le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a effectué une visite surprise, mardi 4 mars 2025, au port d'Alger. Selon un communiqué de l'entreprise portuaire d'Alger (EPAL) publié sur son site officiel Facebook, le ministre, de sa visite, était accompagné de cadres du ministère, du PDG du groupe de services portuaires SERPORT, du PDG du Groupe GATMA, du président du conseil d'administration du port d'Alger et du PDG de

l'EPAL. «Le ministre a inspecté les ateliers de réhabilitation et de renforcement des quais n°18-19-20 et 21, où il a été informé de l'avancement des travaux afin de les terminer dans les délais et les mettre en service en avril prochain», indique l'EPAL.

Lors de sa visite de terrain au port d'Alger, M. Sayoud a souligné la nécessité de renforcer le travail de tous les ateliers avec toutes les capacités logistiques et humaines nécessaires, de travailler en mode 24/7 et de respecter une organisation stricte en conjonction avec le mois sacré du Ramadan. Il a également noté la nécessité de coordonner avec les partenaires sécuritaires et les opérateurs économiques afin d'accélérer le traitement

des conteneurs pour atteindre les objectifs fixés, soulignant dans son intervention la nécessité de combiner les efforts et le dévouement au travail tout en maintenant les normes de sécurité et de qualité au sein de la zone portuaire. «Au terme de sa visite au port d'Alger, le ministre a souligné la grande importance du port d'Alger et son rôle pivot dans la redynamisation de l'économie algérienne», conclut l'EPAL. Pour rappel, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait enjoint, lors d'une réunion du Conseil des ministres, au ministre des Transports "de modifier le système de travail dans les ports avant la fin du mois en cours, selon le système 24/24 h, notamment dans les ports à activité économique, à savoir : Djendjen, Alger, Béjaïa, Annaba, Oran et Mostaganem", selon le communiqué du Conseil des ministres. Dès lors, M. Sayoud a donné des instructions aux directeurs des ports algériens, notamment ceux d'Alger, de Béjaïa, d'Oran, d'Aïn Témouchent et de Jijel, pour ouvrir des recrutements et renforcer les équipes de travail à tous les niveaux. L'objectif est d'atteindre une activité portuaire de haut niveau, de réduire les temps d'attente des navires à quai ou en mer avant le déchargement de leurs cargaisons, et d'améliorer globalement l'efficacité des ports nationaux.

I. B.

MICRO-CRÉDIT

Plus d'un million de projets financés

La directrice générale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), Souad Bendjemil, a annoncé hier que plus d'un million de personnes en Algérie ont bénéficié d'un financement direct pour de petites activités économiques liées au microcrédit.

Par Ines B.

La directrice générale de l'ANGEM, Mme Bendjemil a affirmé que l'agence a accompagné la création de plus d'un million de micro-entreprises depuis sa création en 2004 et a pu créer plus d'un million d'emplois, lors son passage à la radio chaîne 1.

«Au cours de l'année 2024, l'agence a pu faciliter l'accès de plus de 17 000 personnes aux microcrédits, tandis que 24 000 autres ont bénéficié de formations axées sur le renforcement des compétences des jeunes diplômés des instituts et universités et des titulaires de diplômes supérieurs tels que les médecins et les vétérinaires en administration des affaires et en gestion financière et sur la création de micro-entreprises», a-t-elle déclaré. Elle a poursuivi: «L'Agence nationale du microcrédit œuvre au financement de petites activités dans les régions de l'intérieur en accompagnant les personnes sans revenus ainsi que celles ayant des revenus faibles et instables à contribuer aux programmes de développement local et à lutter contre le chômage à travers les prêts qu'elle octroie.» Mme Bendjemil a précisé que "l'agence accompagne également les petits entrepreneurs et por-



teurs de projets qui bénéficient d'un soutien financier dans le domaine du marketing en organisant des expositions locales, régionales et nationales pour promouvoir et vendre les produits, notamment à destination des producteurs et artisans". «Nous avons récemment commencé à encourager les petits producteurs à vendre en ligne car les expositions sont utiles, mais elles se tiennent pendant une période déterminée et ne garantissent pas une commercialisation permanente des produits et des marchandises. Par conséquent, aujourd'hui, ces

petits entrepreneurs peuvent accéder et bénéficier des services de la plateforme numérique de publicité gratuite fournie par l'agence pour promouvoir les produits en Algérie et même à l'étranger, et pourquoi pas exporter à l'avenir», a-t-elle indiqué.

DES CRÉDITS POUR ACHATS DE MATIÈRES PREMIÈRES

Concernant la nature des crédits accordés, Mme Bendjemil a révélé une formule de crédit octroyée par l'agence pour l'achat de matières premières, d'une valeur ne dépassant pas

100.000 DA, et ce au niveau de 49 wilayas, dans le but de financer les personnes qui disposent de petits équipements et outils et elle est destinée à relancer ou à créer une activité.

«Nous accordons un crédit pour l'achat de matières premières ne dépassant pas 250.000 DA et cela concerne 10 départements du sud du pays. Il existe également une troisième formule appelée «triple financement» et la valeur du crédit est estimée à 1.000.000 DA et elle est destinée à la création d'une activité économique locale, l'entrepreneur contribuant à hau-

teur de 1 % du coût du projet. Cette formule cible les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'aquaculture, de l'industrie traditionnelle et du secteur des services», confie-t-elle.

Dans ce contexte, l'invité de la radio chaîne 1 a révélé l'intention future de l'agence de revoir le plafond des prêts actuellement accordés en fonction de la nouvelle dynamique économique que connaît le pays, notamment avec la hausse des prix des matières premières et celles liées à l'ameublement de bureau et autres. I.B.

MINES, CADRE LÉGISLATIF

Un nouveau projet de loi présenté à l'APN

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies Renouvelables, Mohamed Arkab, a présenté, mardi, le projet de loi régissant les activités minières, devant la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'APN. Le projet de loi a été présenté en présence du président de l'APN, Brahim Boughali, de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargée des Mines, Mme Karima Tafer et de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, selon l'APS. Présentant son exposé, M. Arkab a souligné que ce projet s'inscrivait dans le cadre de la réforme du cadre législatif régissant les activités minières, désormais nécessaire pour la relance de l'investissement dans ce domaine et l'adaptation de cette loi aux mesures prises par l'État en vue de diversifier l'économie nationale.

INSUFFISANCES DES DONNÉES GÉOLOGIQUES

Cette réforme fait suite à une analyse approfondie du secteur minier en Algérie, ayant dévoilé des insuffisances en termes de données géologiques et minières concernant les capacités minérales du pays, en sus de l'absence de nouvelles découvertes de gisements miniers exploitables. A cela s'ajoute «un investissement privé limité à l'exploitation des matériaux de carrière et l'absence quasi totale d'investissements étrangers dans les activités minières, outre les niveaux insuffisants de production de certaines matières minérales par rapport aux besoins du marché national, ce qui a entraîné une augmentation constante de leurs importations malgré la disponibilité de gisements», selon le ministre d'État. Ce projet prévoyant certaines mesures, incitations et procédures appliquées à l'échelle mondiale, a été pro-

posé dans le but d'encourager l'investissement minier. Il vise notamment à développer les infrastructures géologiques du pays, et à garantir le libre accès à ces informations qui constituent le point de départ de tous les projets d'exploration minière, mais aussi à simplifier l'accès au domaine minier national, notamment pour les matières soumises au régime minier, afin de mener des travaux de prospection et d'exploration dans les zones inexplorées, à travers des procédures "simplifiées et transparentes" offrant toutes les garanties aux investisseurs pour concrétiser leurs projets d'exploration et bénéficier du droit d'exploitation en cas de découverte de gisements économiquement exploitables, selon les explications fournies par M. Arkab. Le projet vise à attribuer des titres miniers de nature juridique, permettant d'obtenir les ressources financières nécessaires au financement des projets miniers, tout en clarifiant les procédures relatives aux activités minières et en les soumettant à des délais légaux précis, via le guichet unique représenté par l'Agence nationale des activités minières (ANAM), ajoute le ministre. Il prévoit également la promotion du contenu local, à travers l'encouragement de la transformation industrielle en Algérie des matériaux minéraux extraits, ainsi que la mise en place d'un cadre institutionnel inspiré des meilleures pratiques internationales, adoptées par les agences minières chargées notamment de la surveillance et de la promotion des activités minières.

AUGMENTATION DE LA DURÉE DE VALIDITÉ DES TITRES MINIERES

Concernant les principales mesures contenues dans le projet de loi sur l'investissement, M. Arkab a précisé que ce texte proposait de permettre à toute personne disposant des capacités techniques et/ou

financières d'exercer des activités de prospection, d'exploration et d'exploitation, tout en supprimant l'obligation de la constitution en personne morale de droit algérien pendant la phase de prospection et d'exploration, avec la possibilité de solliciter directement un titre d'exploitation minière, en cas de découverte d'un gisement économiquement exploitable. Le projet propose aussi d'étendre la durée de validité des titres miniers (...) afin de permettre à l'investisseur de bénéficier de meilleurs moyens et conditions de financement des projets miniers. Le projet proposé comprend l'abrogation des dispositions relatives à la nature stratégique des matières minérales et fossiles qui ne permettaient pas aux investisseurs privés d'obtenir un titre minier, mais un contrat avec une entreprise publique titulaire d'un permis minier selon la règle (51 %/49 %). Dans le domaine de l'octroi des permis miniers, le texte prévoit de fixer les délais légaux de traitement des dossiers relatifs aux demandes de permis miniers, et de rendre l'approbation délivrée par les organismes concernés pendant la phase de recherche, valable pour la phase d'exploitation, afin de garantir à l'investisseur la poursuite de son activité après avoir réalisé des investissements à risque pendant la phase d'exploration, selon M. Arkab. Dans le domaine institutionnel, le projet propose de renforcer le rôle des deux agences minières en les chargeant de missions de régulation à travers l'élaboration et l'adoption de réglementations, d'orientations, de normes et de standards dans le cadre des activités d'exploration et d'exploitation minières. Parallèlement à toutes ces mesures, le ministre d'État a souligné la nécessité de les accompagner d'un régime fiscal spécifique et stable encourageant l'investissement dans le domaine minier à long terme.

FERROVIAIRE Salon Algeria Rail Expo du 11 au 14 juin à Oran

La première édition du salon dédié au secteur ferroviaire, Algeria Rail Expo 2025, se tiendra du 11 au 14 juin prochain au centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran (CCO), avec la participation de plus de 100 entreprises, ont annoncé les organisateurs dans un communiqué.

Cet événement, consacré à l'innovation, aux technologies et aux solutions de l'industrie et des infrastructures ferroviaires, réunira les principaux acteurs du marché, nationaux ou internationaux, les décideurs, les experts et des entreprises leaders de l'industrie du ferroviaire, a-t-on précisé.

Le Salon a pour objectif de fournir une "plateforme d'échange unique, visant à promouvoir l'expertise de l'industrie et des infrastructures ferroviaires, créer des opportunités de partenariat et favoriser les échanges sur les défis et les solutions du rail en Afrique".

Plus d'une centaine d'exposants nationaux et internationaux, sont attendus à cet événement qui représente une occasion pour les professionnels de découvrir les dernières innovations du secteur ferroviaire, tout en explorant de nouvelles solutions pour le développement des infrastructures ferroviaires en Afrique.

BOUIRA, COMMÉMORATION

67^e anniversaire de la mort du commandant Si Lakhda

Deux anciens moudjahidine Abdi Salah, et Ahmed Rekhouane, et la famille révolutionnaire ont rendu un vibrant hommage à ce héros de la Révolution connu pour ses succès militaires qui lui valent le surnom de « Faucon du Mont Zbarbar ».

Des cérémonies commémorant le 67^e anniversaire de la mort en martyr du commandant de la wilaya IV historique, Si Lakhdar, de son vrai nom Saïd Mokrani, ont été organisées séparément mardi à Bouira et à Lakhdaria en présence des autorités locales ainsi que d'anciens moudjahidine, et de la famille du martyr. Au chef-lieu de la wilaya, c'est le Centre culturel islamique de la ville de Bouira qui a abrité les festivités commémorant la mort de Si Lakhdar, tombé au champ d'honneur après une bataille héroïque menée dans la nuit du 4 au 5 mars 1958 à Djbel Belgroune avec le commando Ali Khoudja et la Katiba Zoubiria. Lors de cette rencontre, les deux anciens moudjahidine Abdi Salah, et Ahmed Rekhouane, et la famille révolutionnaire ont rendu un vibrant hommage à ce héros de la Révolution connu pour ses succès militaires qui lui valent le surnom de « Faucon du Mont Zbarbar ».

« Si Lakhdar était tout jeune, actif plein de volonté et surtout de sagesse qui lui ont permis d'organiser les rangs des premières cellules combattantes de l'Armée de libération nationale (ALN) dans cette région Lakhdaria-Ain Bessam », a témoigné le moudjahid Ahmed Rekhouane. Le début de la rencontre initiée par la direction des Moudjahidine, les responsables locaux de la wilaya à leur tête le wali Abdelkrim Laâmour, se sont rendus au carré des martyrs, où ils ont observé une minute de silence et récité la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des Chouhada de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954. Une exposition de photographies et de portraits de martyrs et d'anciens moudjahidine, a été également organisée à l'intérieur du Centre culturel islamique, ce qui a drainé une foule importante de visiteurs.

LES MARTYRS DU MONT ZBARBAR

Un film documentaire sur la vie et le combat du commandant Si Lakhdar a été diffusé lors de la cérémonie. Des dépliants retraçant la vie et le combat du martyr ont été également distribués aux participants et au public présent. Dans la ville de Lakhdaria (ouest de Bouira), et précisément au village natal du martyr, Guergour, une autre cérémonie a été organisée par les services municipaux avec les associations locales dont celle des activités El Salam, pour commémorer le 67^e anniversaire de sa mort du commandant Si Lakhdar, qui porte le nom de cette ville révolutionnaire. Une exposition



dédiée également aux portraits de martyrs et moudjahidine de la guerre de libération nationale a été organisée dans le grand hall du cinéma Djerrah, à Lakhdaria. Réalisé par le Centre international de presse (CIP), un film documentaire intitulé « Les hommes du Mont Zbarbar, le commandant Si Lakhdar », a été projeté au public présent, dont des membres de la famille du martyr, ainsi que d'anciens moudjahidine de la région de Bouira.

IL Y A 67 ANS SI LAKHDAR TOMBAIT AU CHAMP D'HONNEUR

Il y a 67 ans, le commandant de l'Armée de libération nationale (ALN), Si Lakhdar, de son vrai nom, Saïd Mokrani, tombait au champ d'honneur après une héroïque bataille menée avec le commando Ali Khoudja dans la nuit du 4 au 5 mars 1958 à Djbel Belgroune, relevant de la wilaya IV historique. Né le 6 novembre 1936 à Guergour, un village situé à l'ouest de l'ex-Palestine (actuellement Lakhdaria), dans la wilaya de Bouira, il est issu d'une

famille modeste. Son père, originaire des Mokrani de Medjana, a été déplacé juste après l'insurrection de 1871, et installé à Guergour perchée sur le Mont Zbarbar, à 600 m d'altitude. Si Lakhdar a entamé un bref cursus scolaire dans sa ville natale en raison de la politique d'exclusion instaurée par la France coloniale. Très jeune, il a été chargé de mettre en place les premières cellules combattantes de l'ALN dans la région de Lakhdaria et Ain Bessam. Ami compagnon d'un autre baroudeur célèbre, Ali Khoudja, ils sont chargés tous deux de former des unités de moudjahidine dans l'axe Lakhdaria-Ain-Bessam, selon les témoignages livrés par les deux anciens moudjahidine Abdi Salah et Ahmed Rekhouane.

« Le jeune combattant Si Lakhdar était un homme aguerri, intelligent et agile, ce qui lui a permis de gravir les échelons au sein des rangs de l'ALN », a témoigné l'ancien moudjahid Rekhouane Ahmed lors d'une rencontre organisée mardi en hommage à

ce martyr de la Révolution.

En sa qualité de chef militaire de la wilaya IV et sous la direction clairvoyante du chahid Si M'Hamed Bouguerra, le Commandant Si Lakhdar s'employa avec ardeur à doter les maquis de la Révolution d'unités combattantes aguerries, outre l'organisation des structures militaires locales et la planification des opérations militaires. Son jeune âge, son courage et surtout les succès militaires sur le terrain lui valent le surnom de « faucon du Mont Zbarbar ». Dans la nuit du 4 au 5 mars 1958, le héros se trouvait avec le commando Ali Khoudja au djebel Belgroune, lorsque les guetteurs l'ont averti sur le déploiement imminent de convois militaires ennemis qui convergeaient vers eux, à partir de Tablat, Bouskène, Sour El Ghazlane (ex-Aumale) et Bir Ghabalou et, avant même le lever du jour, les forces coloniales avaient pu encercler les lieux.

ENTERRÉ SUR LES LIEUX DU COMBAT

Des milliers de soldats français escadèrent le Mont Belgroune et l'accrochage ne tarda pas à s'éclater entre les deux camps. Ce choix a été mortel pour les troupes ennemies notamment pour les soldats des premières lignes dont plusieurs dizaines ont été éliminés sur le coup par les moudjahidine bien embusqués. L'armée coloniale fit alors intervenir son aviation et ses chars. Le commandant Si Lakhdar fut touché d'une rafale de mitrailleuse tirée d'un avion, selon l'aperçu de cette bataille héroïque présenté au musée du Moudjahid de la ville de Bouira. Face aux bombardements intenses de l'aviation, le commando Ali Khoudja et la Katiba Zoubiria ont réussi par la suite à briser l'encerclement, après un repli de quelques kilomètres vers Ouled Zenine avec leur commandant blessé Si Lakhdar. Transporté par deux djounoud, Si Lakhdar succomba à ses blessures et fut enterré sur les lieux du combat. Au douar Zenine, une stèle en marbre fut érigée en hommage aux sacrifices de tous ceux qui, comme le commandant Si Lakhdar, sont tombés au champ d'honneur pour que vive l'Algérie libre et indépendante.

TLEMCEM, TRANSPORT

FERMETURE DE LA TÉLÉCABINE POUR UNE GRANDE INSPECTION

La télécabine de la wilaya de Tlemcen sera fermée à partir du 14 mars courant, pour la réalisation d'une grande inspection réglementaire, a annoncé hier l'Entreprise de transport algérien par Câbles (ETAC) dans un communiqué. « L'ETAC informe ses usagers que la télécabine de Tlemcen sera temporairement mise à l'arrêt, à partir du 14 mars 2025, et ce pour la réalisation d'une grande inspection », souligne

l'Entreprise, expliquant que l'opération est imposée par la réglementation et est essentielle pour garantir la sécurité et la fiabilité de l'installation. Cette inspection permet d'effectuer un contrôle approfondi de tous les composants essentiels du système câbles cabines, structures porteuses, motorisation et dispositifs de sécurité, détaille encore la même source. Ces travaux permettront à la télécabine de

parcourir à nouveau environ 300.000 km en toute sécurité, est-il souligné. Depuis sa mise en service en 2018, la télécabine de Tlemcen a assuré plus de 24.000 heures d'exploitation, parcourue plus de 300.000 km et transportée en moyenne 1,2 million de passagers par an, rappelle l'ETAC, relevant qu'avec une disponibilité de plus de 98%, la télécabine de Tlemcen constitue "un mode de transport

structurant et apprécié des habitants et visiteurs de la ville". Par ailleurs, l'ETAC affirme mettre « tout en œuvre pour que la télécabine puisse reprendre son service dès la grande rentrée des classes 2025 ». Pendant cette période, les usagers sont invités à prendre leurs dispositions pour leurs déplacements à l'aide des autres moyens de transport disponibles, conclut le communiqué.

MÉTÉO

Des pluies orageuses attendues dans plusieurs wilayas

Des pluies orageuses attendues dans plusieurs wilayas du pays, a annoncé, hier, l'Office national météorologique. Dans un bulletin d'alerte, les services météorologiques ont mis en garde contre la poursuite des précipitations orageuses localement importantes, avec des quantités pouvant atteindre 40 mm, jusqu'à 18 heures, dans les wilayas de Béchar, Naâma et El Bayadh. Dans un autre bulletin, les services météorologiques ont prévu des pluies orageuses dans les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saïda, Mascara, Relizane, Tiaret, Mostaganem, Tissemsilt, Djelfa et Laghouat, jusqu'à minuit. Les mêmes services ont également indiqué que des pluies orageuses sont attendues à partir de minuit jusqu'à l'aube de demain jeudi, dans les wilayas de El M'Ghaier, Ouled Djellal, M'Sila et Tipaza. Du reste, des précipitations orageuses sont attendues jusqu'à 18 heures, dans les wilayas d'Illizi, In Salah, Adrar et Bordj Badji Mokhtar.

HASSI MESSAOUD, ACCIDENT DE LA ROUTE

2 morts et 2 blessés

2 morts et 2 blessés dans un accident de la route à Hassi Messaoud, selon les informations fournies par les services de la Protection civile. Cet incident s'est produit mardi soir sur la route menant à l'aéroport Oued Irara - Krim Belkacem, à environ 80 km au sud-est de Ouargla. La collision a impliqué 2 véhicules de tourisme, entraînant la mort de 2 hommes âgés de 38 et 43 ans, ainsi que des blessures de divers degrés chez 2 jeunes de 17 et 19 ans. Les corps des victimes ont été transportés à la morgue de l'Établissement public hospitalier Hocine Aït Ahmed, tandis que les blessés ont reçu des soins sur place avant d'être évacués vers le même hôpital. Les autorités compétentes ont ouvert une enquête pour établir les circonstances précises de cet accident.

TOUT EN PROTÉGEANT LA MÉMOIRE

Les bienfaits de la lecture pour le cerveau

Bien plus qu'une simple activité, la lecture est un exercice pour le cerveau avec des effets profonds sur la pensée, la créativité et même la structure neurologique.

La lecture est une activité qui, intéresse de moins en moins de personnes, notamment avec la montée en puissance des nouvelles technologies. Pourtant, selon de nombreuses recherches, la lecture aurait des impacts conséquents sur le cerveau de l'homme et de nombreux bienfaits. Le principal bienfait est qu'elle protège notre mémoire. En effet, des études scientifiques viennent prouver que la lecture permet d'aider à lutter contre des maladies neurodégénératives comme la maladie d'Alzheimer. Ainsi, selon une étude publiée dans la revue scientifique *Proceedings of the National Academy of Sciences*, la pratique régulière de certaines activités (puzzle, jeu d'échecs, lecture) permet aux personnes de réduire de 2,5% le risque de développer la maladie d'Alzheimer ou une démence.

Comme pour les autres organes, il est important d'entretenir notre cerveau, le solliciter afin qu'il ne se détériore pas trop vite. C'est ce que conforte une autre étude réalisée et publiée dans la revue *Neurology* qui souligne que la population ayant une pratique de lecture régulière possède un taux de détérioration cognitive considérablement réduit d'environ 32%. De quoi maintenir notre cerveau, en pleine santé, mais aussi de garder un esprit vif. Il est ainsi vivement conseillé de lire un livre le soir ou un bon roman au lieu de regarder la télévision.

BÉNÉFIQUE À LA COMPRÉHENSION DE L'ÊTRE HUMAIN

L'un des bienfaits de la lecture sur notre cerveau est mis en lumière par les résultats de recherche de David Comer Kidd et Emanuele Castano, qui ont publié dans la prestigieuse revue *Science* en 2013. Depuis, cette étude a été reproduite en 2018 et révèle que lire certains extraits bien précis d'une fiction littéraire pourrait s'avérer très bénéfique dans la compréhension du comportement humain. Une manière d'expérimenter une évolution notable de la "théorie de l'esprit", ou "mentalisation", et votre cerveau aura tendance à mieux discerner, et pourquoi pas prédire, le comportement des gens



qui vous entourent. Il est souligné que les effets positifs de la lecture se manifestent à court terme et on observe une liaison positive entre la culture à travers la lecture et la performance à un test permettant de mesurer la capacité de théorie de l'esprit.

D'autre part, la lecture rend notre cerveau plus vif, comme le confirment certaines recherches qui soulignent que le cerveau devient plus réactif suite à une lecture récurrente et à long terme. Grâce à l'imagerie médicale, certains effets de la lecture sur le cerveau ont été démontrés: Berns et ses collègues ont publié en 2013 dans la revue *Brain connectivity* des résultats d'une recherche menée sur des sujets proches d'eux.

Ils leur ont fait lire chaque soir, et ceci durant 9 jours, 30 pages de la célèbre œuvre à succès « Pompeii : A Novel », écrit par Robert Harris. Les chercheurs ont découvert que la lecture met au travail plusieurs régions du cerveau. Il est noté qu'une lecture récurrente augmente d'une manière significative l'activité de ces zones du cerveau. Lire pourrait nous transporter dans la peau du protagoniste de l'histoire, permettant de s'identifier aux personnages dont nous lisons les aventures, ce qui améliore la théorie de l'esprit.

DES ZONES DU CERVEAU À STIMULER

Grâce à l'imagerie, il a été révélé que la lecture d'une page web ne fait pas travailler les mêmes zones du cerveau. Elle stimule les zones responsables de la prise de décision et de la résolution des problèmes. La lecture d'un document papier, elle, stimule les zones cérébrales de la mémoire, de la parole et du traitement visuel. Or, ces zones sont à stimuler impérativement, surtout lorsque l'on prend de l'âge. Une étude réalisée par le psychologue Erik Wästlund de l'Université suédoise de Karlstad montre ainsi que les élèves se souvenaient mieux de leurs cours en étudiant avec des manuels en papier. Cela proviendrait d'une charge cognitive plus importante lors d'une lecture sur support numérique car le côté polysensoriel du papier (odeur, toucher, épaisseur du livre...) permettrait une approche plus agréable, réduirait le stress et permettrait une meilleure mémorisation, selon les experts. Autant de bienfaits de la lecture qui incite à mettre en place des astuces pour gagner plus de temps et lire un bon livre, pour que la lecture fasse partie des habitudes à introduire chez les grands et chez les tout petits. **A.B**

SELON UN SONDAGE

La Chine est le pays où on dort le mieux

Nous passons environ un tiers de notre vie à dormir. Pourtant, en pratique, les nuits sont bien trop courtes. Une étude menée dans 57 pays révèle des résultats

surprenants sur la qualité du sommeil, rapporte top santé. L'étude annuelle réalisée par IKEA auprès de 55 000 dormeurs dans 57 pays lève le voile sur les

grandes tendances du sommeil à travers le monde.

L'étude dévoile un fait marquant : la Chine est le seul pays où le temps de sommeil moyen dépasse les 7 heures par nuit. Mieux encore, elle obtient le meilleur "IKEA Sleep Score", un indice évaluant la qualité du sommeil sur une échelle de 0 à 100. Avec un score de 74, les Chinois devançant largement les autres pays.

En deuxième position, on retrouve l'Indonésie (71/100), suivie de l'Égypte (70/100).

Mais pourquoi les Chinois dorment-ils mieux que le reste du monde ? Plusieurs facteurs pourraient l'expliquer. D'une part, la culture de la sieste y est fortement ancrée, notamment sur le lieu de travail. D'autre part, la gestion du stress y semble plus encadrée, et l'utilisation des technologies avant le coucher y est moins invasive qu'en Occident.

L'enquête met également en évidence les grands ennemis de nos nuits. Le premier

facteur perturbateur ? Le stress, qui empêche 23 % des personnes interrogées de trouver le sommeil. Pensées envahissantes, charge mentale, pression professionnelle... autant d'éléments qui compliquent l'endormissement.

Autre coupable : les écrans. La lumière bleue des écrans retarde la production de mélatonine, l'hormone du sommeil, perturbant ainsi notre horloge biologique. Cette mauvaise qualité du sommeil n'est pas sans conséquences : fatigue chronique, difficultés de concentration, troubles de l'humeur...

L'étude révèle également une disparité notable entre les sexes. Alors que les hommes affichent un Sleep Score moyen de 68, les femmes ne dépassent pas 59. Un écart qui s'explique par une charge mentale plus importante et des responsabilités domestiques souvent plus nombreuses. Ces inégalités ont des conséquences directes : les femmes sont plus nombreuses à souffrir d'insomnie et à connaître un sommeil fragmenté.

UNE ÉTUDE SUR DES CONTRACEPTIFS LE CONFIRME

Augmentation du risque de crise cardiaque et d'AVC

Une nouvelle étude met en lumière un lien entre certains contraceptifs hormonaux et un risque accru de crises cardiaques et d'accidents vasculaires cérébraux (AVC).

Si les chercheurs soulignent que le risque absolu reste faible, ces résultats pourraient avoir des implications importantes pour les femmes utilisant ces méthodes de contraception. Des chercheurs de l'Université de Copenhague ont mené une étude sur plus de deux millions de femmes âgées de 15 à 49 ans, en analysant leurs antécédents

médicaux et leur utilisation de contraceptifs hormonaux. Sur une période moyenne de 11 ans de suivi, ils ont recensé 4 730 AVC et 2 072 crises cardiaques. Les contraceptifs étudiés incluaient : Les pilules combinées (œstrogène-progestatif), les pilules progestatives seules, les dispositifs intra-utérins hormonaux, les implants contraceptifs, les injections hormonales et les patchs et anneaux vaginaux. Les résultats indiquent que certains de ces contraceptifs présentent un risque cardiovasculaire plus élevé que d'autres.

ETATS-UNIS, TRUMP AFFIRMATIF

Zelensky exprime sa volonté de négocier

«L'Ukraine est prête à s'asseoir à la table des négociations dès que possible pour rapprocher une paix durable», a déclaré Donald Trump lors de son premier discours conjoint devant le Congrès depuis son retour à la Maison-Blanche.

Le président américain Donald Trump a révélé mardi avoir reçu une lettre du président ukrainien Volodymyr Zelensky exprimant la volonté de Kiev de s'engager dans des négociations en vue d'une «paix durable». «La lettre indique que l'Ukraine est prête à s'asseoir à la table des négociations dès que possible pour rapprocher une paix durable», a déclaré Trump lors de son premier discours conjoint devant le Congrès depuis son retour à la Maison-Blanche. «Personne ne veut la paix plus que les Ukrainiens».

Selon Trump, Zelensky a également écrit : «Mon équipe et moi sommes prêts à œuvrer sous la forte direction du président Trump pour obtenir une paix durable. Nous apprécions vraiment tout ce que l'Amérique a fait pour aider l'Ukraine à préserver sa souveraineté». Le président américain a également souligné la disposition de l'Ukraine à signer un accord sur les minerais et la sécurité. «Concernant l'accord sur les minerais et la sécurité, l'Ukraine est prête à le signer à tout moment qui vous conviendra», a-t-il rapporté, citant Zelensky. Trump a en outre indiqué que des discussions parallèles avec la Russie laissaient entrevoir une



ouverture aux négociations de paix. «Parallèlement, nous avons eu des discussions sérieuses avec la Russie et avons reçu des signaux forts indiquant qu'elle est prête pour la paix», a-t-il ajouté. «Ne serait-ce pas magnifique ?» La partie ukrainienne n'a pas immédiatement confirmé l'existence de cette lettre. Plus tôt dans la journée, Zelensky a exprimé des

regrets concernant une réunion tendue tenue la semaine dernière à la Maison-Blanche, affirmant qu'elle ne s'était pas déroulée comme prévu. Sur X, le président ukrainien a réitéré la volonté de son pays d'entamer des négociations avec la Russie dès que possible afin de mettre fin au conflit débu-

te le 24 février 2022. «Notre réunion à Washington, à la Maison-Blanche vendredi, ne s'est pas déroulée comme elle aurait dû. Il est regrettable que cela se soit passé ainsi. Il est temps de rectifier la situation», a-t-il écrit. «Nous souhaitons que la future coopération et communication soient constructives».

GUINÉE-BISSAU

Le président confirme qu'il briguera un second mandat

Le président de la Guinée-Bissau, Umaro Sissoco Embaló, a annoncé qu'il serait candidat à un second mandat lors de la présidentielle qui aura lieu le 30 novembre, ont rapporté mardi des médias locaux. «Je serai candidat, cela ne fait l'ombre d'aucun doute, et je vais gagner dès le premier tour», a-t-il déclaré. Le 11 septembre 2024, Sissoco Embaló a indiqué qu'il

n'avait pas l'intention de se représenter à la tête de l'Etat à l'expiration de son mandat actuel. Cette déclaration a surpris ses partisans, qui ont déjà créé un groupe d'initiative pour soutenir sa candidature à la prochaine élection présidentielle. La dernière élection présidentielle a eu lieu en Guinée-Bissau en décembre 2019 qui a vu Sissoco Embaló l'emporter à l'issue du second tour.

ANNONCÉ POUR VENDREDI

L'Australie se prépare à l'arrivée d'un cyclone

Un cyclone tropical se dirige depuis hier vers la côte orientale densément peuplée de l'Australie, déclenchant des alertes d'urgence et la fermeture anticipée de centaines d'écoles. Fortes vagues à Ballina, à 200 kilomètres au sud de Brisbane, deux jours avant l'arrivée prévue du cyclone Albert, le 5 mars 2025 en Australie. Selon les prévisionnistes, le cyclone tropical Alfred devrait frapper dans les premières heures de la matinée vendredi le secteur de la ville de Brisbane, au milieu de la côte est. De fortes pluies, des vents destructeurs et des vagues violentes devraient s'abattre plus largement sur une bande côtière densément peuplée de 300 kilomètres, à cheval sur la frontière entre l'Etat du Queensland et la Nouvelle-Galles du Sud. Il s'agirait du premier typhon à frapper la zone depuis plus de 1974. Rien qu'à Brisbane, près de 20.000 habitations risquent d'être inondées, selon les modélisations du conseil municipal. «Les

rayons des supermarchés ont été pratiquement vidés», a confié à l'AFP Kim Hollow, qui travaille dans un motel à une heure de route au sud du quartier des affaires de Brisbane. Plus de 700 écoles du Queensland et de la région des rivières du nord de la Nouvelle-Galles du Sud, sujette aux inondations, seront fermées à partir de jeudi, ont indiqué des responsables du ministère de l'Education. Les compagnies aériennes Qantas et Virgin ont annulé une série de vols, tandis que l'aéroport international de la Gold Coast fermera complètement ses portes hier après-midi. Le cyclone provoquera des «rafales de vent destructrices» pouvant atteindre 155 km/h par endroits, selon le Bureau météorologique. Les prévisionnistes estiment qu'il risque de toucher terre à marée haute, provoquant une «marée de tempête dangereuse». Plusieurs rendez-vous sportifs, dont le plus grand triathlon d'Australie ont été annulés.

ATTENTAT TERRORISTE AU PAKISTAN

18 morts et 32 blessés

Au moins 18 personnes, dont six terroristes, ont été tuées et 32 autres blessées lorsque des terroristes ont visé une zone de cantonnement dans la province pakistanaise de Khyber Pakhtunkhwa (nord-ouest), ont déclaré mardi la police et les responsables gouvernementaux.

Un groupe de terroristes, y compris des kamikazes, ont tenté d'entrer dans la zone de cantonnement, mais ont échoué en raison de la réaction rapide des forces de sécurité dans le district de Bannu de la province, a confirmé le porte-parole du gouvernement provincial, Mohammad Ali Saif.

Il a indiqué que les terroristes avaient percuté le mur du cantonnement avec deux véhicules chargés d'explosifs, causant d'importants dégâts, ajoutant que le personnel de sécurité déployé aux différents points d'entrée de la zone avait livré la bataille avec les terroristes, éliminant six d'entre eux sur place. Selon des sources concordantes, l'explosion violente a tué douze citoyens et blessé 32 autres.

A la suite de l'incident, un contingent important de policiers, de forces de sécurité et d'équipes de secours est arrivé sur les lieux et a transféré les blessés à l'hôpital central du district. Parmi eux, certains se trouvaient dans un état critique. Un état d'urgence a été décrété dans tous les hôpitaux du district, selon des sources hospitalières. Le président pakistanais, Asif Ali Zardari, a fermement condamné l'attentat terroriste, le qualifiant d'acte odieux survenu pendant le mois sacré du Ramadhan. Il a également loué la réactivité des forces de sécurité qui a permis d'éliminer les terroristes, déclarant que tout le pays rejetait de telles actions méprisables.

PHILIPPINES, DÉCOUVERTE DE L'ÉPAVE DE L'AVION DE CHASSE DISPARU

Deux pilotes retrouvés morts

L'épave d'un avion de chasse F-50 de l'Armée de l'air philippine, disparu lors d'une mission tactique de nuit, a été retrouvée au mont Kalatungan dans la province méridionale de Bukidnon, ont confirmé les militaires, hier.

Les deux pilotes à bord ont perdu la vie dans le crash, selon un rapport du Manila Times. Le jet a été localisé à 11 h, heure locale (03 h 00 GMT), a indiqué le lieutenant-colonel Salvacion Evangelista, porte-parole du Commandement de l'Est de Mindanao, dans un communiqué.

Cependant, les détails concernant l'état de l'appareil n'ont pas été divulgués. Une équipe de reconnaissance aérienne a repéré deux corps près du site du crash, a-t-il ajouté.

Le jet de chasse avait disparu mardi lors d'une opération tactique de nuit alors que les troupes au sol étaient engagées dans des affrontements avec les membres de l'Armée du Nouveau Peuple, un groupe armé maoïste, à Bukidnon.

EQUIPE NATIONALE

Mahrez en grande forme

Riyad Mahrez a marqué le but du break sur un coup-franc indirect dans la surface de réparation, Firmino a décalé l'Algérien qui bombarde en hauteur les cages de Paulo Victor pour passer au-dessus du mur.

Par Marouane. A

Le métronome de la sélection nationale et son capitaine attiré, Riyad Mahrez, est en grande forme, ces derniers jours, avec son club saoudien, Al Ahli, avec lequel il est revenu avec un succès important de l'extérieur en Ligue des champions asiatique. En effet, Mahrez et Al Ahli ont battu à Doha Al-Rayyan, sur le score de (1/3), dans ce match comptant pour les huitièmes de finale aller de la Ligue des champions d'Asie, ce qui lui permet de prendre une sérieuse option pour passer en quarts. Les visiteurs ont ouvert le score par le brésilien Galeno à la 30e minute de la tête sur un centre de son compatriote Firmino. Riyad Mahrez marque le but du break sur un coup-franc indirect dans

la surface de réparation, Firmino a décalé l'Algérien qui bombarde en hauteur les cages de Paulo Victor pour passer au-dessus du mur (34e). C'est un autre brésilien qui réduira la marque en seconde période, Roger Guedes (71e), laissant les chances d'Al Rayyan ouvertes avant le match retour à Djeddah dans une semaine mais dans les arrêts de jeu Al Ahli ajoute le troisième but par Firas Al Buraikan qui a remplacé Toney. Après une contre attaque bien menée par Mahrez qui trouve Galeno, ce dernier passe au saoudien qui assure la victoire (90e+5'). Le coach d'Al Ahli, Matthias Jaissle, avait comme prédit cette victoire et surtout ce rendement de notre international, lui qui a expliqué, lors de la conférence de presse d'avant match que Mahrez vise

justement cette C1 d'Asie. Le technicien allemand a souligné l'importance du capitaine des Fennecs et a fixé un objectif clair pour lui : décrocher le titre continental. «Riyad Mahrez ? C'est un joueur formidable. Il a tout gagné en Europe. Il lui faudra le titre de la Champions League d'Asie maintenant», a-t-il déclaré, mettant ainsi en avant l'opportunité pour l'Algérien d'inscrire son nom dans l'histoire en devenant le premier joueur à remporter à la fois la Ligue des champions UEFA et son équivalent asiatique.

FARSI DANS L'EQUIPE TYPE DE LA SEMAINE

De son côté, le latéral droit algérien, Mohamed Farsi, a été choisi dans l'équipe type de la semaine après sa belle performance lors



du deuxième match de son équipe Columbus Crew face à New England Revolution (victoire 1-0) en Championnat américain de football (MLS). Auteur de la passe décisive du but de la victoire inscrit par son coéquipier Russell-Rowe (51e), Farsi a été élu meilleur latéral droit dans la "dream team" de la deuxième journée de la MLS, aux côtés de la star uruguayenne Luis Suarez, ancien buteur du FC Barcelone (Championnat d'Espagne). Grâce à cette victoire, le Columbus

Crew est co-leader de la Conférence Est, en compagnie de Philadelphia Union avec (6 pts) pour chaque équipe. Farsi (25 ans) a été convoqué pour la première fois en équipe nationale en aout dernier en vue des deux matchs face à la Guinée-équatoriale (2-0), et le Libéria (3-0), comptant respectivement pour la 1ere et la 2e journées (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026). M. A

EGYPTE

Deghmoum s'illustre avec Al Masry

Abderrahim Deghmoum continue de s'imposer comme un élément clé du dispositif d'Al Masry en championnat égyptien. Le milieu de terrain algérien a délivré deux passes décisives lors de la victoire de son équipe contre Modern Sport (4-2), mardi soir, au stade du Suez. Une performance qui confirme sa montée en puissance cette saison. Le match a pour-

tant mal commencé pour Al Masry, surpris dès le début par un but adverse. Mais Al Masry a rapidement réagi pour renverser la situation et s'imposer largement. Grâce à ce succès, le club grimpe à la troisième place du classement avec 30 points, consolidant ainsi ses ambitions de podium. Une dynamique positive qui contraste avec la situation compliquée de

Modern Sport. Entraîné depuis quelques semaines par le technicien algérien Abdelhak Benchikha, le club peine à décoller et reste bloqué à 9 points en dernière position, sans la moindre victoire depuis l'arrivée du coach. Deghmoum, quant à lui, confirme son importance au sein de l'effectif d'Al Masry. Régulier et décisif, il enchaîne les bonnes perfor-

mances et s'affirme comme l'un des meilleurs passeurs de son équipe. Son apport sera précieux pour la suite du championnat, alors qu'Al Masry vise une qualification continentale en fin de saison. Avec cette dynamique, le joueur algérien pourrait rapidement attirer l'attention pour une éventuelle promotion vers un championnat plus huppé.

JS KABYLIE

Le gardien Gaya Merbah de retour à l'entraînement

Le gardien de but de la JS Kabylie, Gaya Merbah, a repris l'entraînement lundi soir, six mois après avoir contracté une sérieuse blessure au niveau de la jambe gauche, a indiqué le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, mardi. "Après une longue absence due à sa blessure, notre gardien Gaya Merbah est en fin de retour sur le terrain", a indiqué la JSK sur ses réseaux sociaux. Merbah (30 ans)

s'était blessé lors d'un match amical, disputé le 18 septembre 2024 face à l'US Biskra, au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, poussant l'arbitre à interrompre le match suite à cette blessure. Le lendemain, l'ancien portier du CR Belouizdad a été opéré au CHU de Tizi-Ouzou, avant de rejoindre le centre médical Aspetar à Doha (Qatar), pour suivre une longue rééducation. Gaya Merbah, s'est engagé durant l'intersai-

son avec les Canaris pour cinq saisons. Le portier a décidé de retourner au pays après une expérience de deux saisons à l'étranger, lui qui avait également porté les couleurs de plusieurs clubs entre autres le NA Hussein-Dey (2016-2019) et le CR Belouizdad (2019-2022). Avec le Chabab, l'enfant de Tadmaït (Tizi-Ouzou) avait remporté trois titres de championnat de rang (2020, 2021,

2022). En son absence, les deux gardiens Mohamed Idir Hadid et Seïf Benrabah, se sont alternés pour garder la cage de la formation kabyle. Au terme de la 18e journée, la JSK, qui reste sur un succès remporté vendredi dernier à domicile face au Paradou AC (2-1), occupe la troisième place du classement, en compagnie de l'USM Alger, avec 29 points chacun, à huit longueurs du leader le MC Alger (37 pts).

ASO CHLEF

Abada, un défenseur qui montre ses crocs

C'est un joueur encore largement inconnu du grand public et pourtant il est suivi de près par le sélectionneur Vladimir Petkovic. Achref Abada, 25 ans est depuis deux saisons un titulaire indiscutable au sein de la défense de l'ASO Chlef et commence à s'imposer comme l'un des meilleurs joueurs à son poste dans le championnat. Stoppeur droit, droitier, pas très grand taille (1m79) mais il est à la fois rapide, accrocheur, adroit balle au pied, avec de la technique et une relance

propre. Natif de Touggourt, il est arrivé à Chlef à l'âge de 21 ans en provenance du MC El Eulma alors en deuxième division. Après une première saison d'adaptation où il a tout de même joué 24 matchs, la seconde a été marquée par des blessures mais depuis juillet 2023, il n'a raté qu'un seul match de championnat ! Il est suivi désormais par les staffs de l'équipe nationale A et A', dernièrement Petkovic et Bougherra étaient à Chlef pour le voir lui et le gardien Medjadel.

JSD JIJEL

Un match à huis clos pour «Enamra»

La JSD Jijel, sociétaire du Groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football, a écopé d'un match à huis clos, pour une troisième infraction au code disciplinaire, concernant l'utilisation et le jet de fumigènes sur le terrain, sans dommages physiques par ses supporters, a annoncé mardi la Commission de discipline de la LNFA. L'infraction a été commise lors de la 21e journée, disputée le 27 février dernier, et ayant vu la JSD l'emporter difficilement à domicile contre l'HB Chelghoum Laïd (1-0). La sanction du club Djidjilien a été «rehaussée d'une amende de 100.000 DA» a ajouté la Commission de discipli-

ne de la LNFA dans un communiqué diffusé mardi sur le site officiel de l'instance. Pour sa part, le joueur de la JSD, Billel Hammoud, a écopé de trois matchs de suspension ferme, rehaussés d'une amende de 25.000 DA, pour avoir agressé un adversaire lors du même match. Idem pour le joueur du HBCL, Adel Ammouche, qui a écopé de trois matchs de suspension ferme, pour «comportement antisportif envers adversaire». Comme pour Billel Hammoud, sa sanction a été rehaussée de 25.000 DA d'amende. Dans le Groupe Centre-Ouest, la sanction la plus lourde a été pro-

noncée contre le joueur du SC Mecheria, Khaïtheri Badr-Eddine, qui a écopé de quatre matchs de suspension ferme, pour "comportement antisportif envers les officiels du match" lors du perdu par son équipe contre l'Etoile de Ben Aknoun (3-0). La sanction de Khaïtheri a été rehaussée d'une amende de 50.000 DA, alors que le joueur du MC Saïda, Hicham Mansouri, a écopé de trois matchs de suspension ferme, rehaussé d'une amende de 25.000 DA, pour avoir agressé un adversaire, lors du match qui avait opposé son équipe à l'ES Mostaganem (2-2), également pour le compte de la 21e journée.

CYCLISME

Réda Kahlal nouveau DTN

Le technicien Réda Kahlal a été nommé mardi nouveau Directeur technique national de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), en remplacement de Smail Douzi. La nomination s'est faite par le président de l'instance, Kheireddine Barbari, ayant témoigné au passage sa gratitude à Douzi pour ce qu'il a apporté à la discipline, en lui souhaitant beaucoup de réussite dans ses projets futurs. "La fédération souhaite exprimer sa gratitude à Douzi pour tout ce qu'il a apporté au cyclisme algérien en tant que Directeur Technique National. Une période pendant laquelle son travail, son dévouement et son sens des responsabilités ont été inestimables", a indiqué l'instance dans un communiqué.

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

Le Real Madrid assume son statut et bat l'Atlético

Au terme d'un match fermé, loin du choc des étoiles attendu, le Real Madrid, champion d'Europe en titre, a assumé son statut en venant à bout de son rival l'Atlético (2-1) en huitième de finale aller de la Ligue des champions au Santiago-Bernabéu, prenant un avantage avant le retour au Metropolitano.



Les deux équipes, qui s'étaient séparées sur le même score (1-1) lors de leurs trois derniers affrontements, ont bien failli repartir dos à dos, après une rencontre qui n'a eu la saveur des grands soirs que par séquences.

Mais le milieu offensif marocain Brahim Diaz, auteur du but vainqueur pour les Merengues après un numéro de funambule dans la surface (56e, 2-1), en a décidé autrement, plaçant le Real dans une position favorable pour éliminer son ennemi juré une sixième fois en six confrontations (1958-59, 2013-14, 2014-2015, 2015-2016, 2016-17). Les Colchoneros, capables de renversements de situations dantesques, comme face au FC Barcelone la semaine passée (4-4),

pourront néanmoins croire en l'exploit mercredi prochain sur leur pelouse du Metropolitano, où seul Lille est parvenu à s'imposer cette saison.

TROIS BIJOUX, ET C'EST PRESQUE TOUT

Dans une ambiance pesante sur sa mythique pelouse, le Roi d'Europe a tenté, pour son 500e match européen, d'affirmer sa supériorité d'entrée, et de montrer à son voisin et rival qu'il avait les atouts nécessaires pour aller chercher une seizième couronne.

Lancé dans la profondeur sur son aile droite, le Brésilien Rodrygo s'est échappé dans le dos du latéral espagnol Javi Galan, avant de décrocher une frappe limpide du gauche pour ouvrir le score, et récompenser l'entame de

match parfaite des Merengues (4e, 1-0).

Le géant espagnol a alors, pendant quelques minutes, plus ressemblé à la machine collective qui a écœuré l'Europe l'an passé, qu'à l'équipe moribonde battue le week-end dernier par le Betis Séville (2-1).

Mais il n'a pas su, malgré un départ canon, se mettre à l'abri d'un retour des Colchoneros, pourtant largement dépassés, le défenseur uruguayen Jose Maria Gimenez parvenant à empêcher Vinicius de doubler la mise (13e). Avec le match retour à domicile, les hommes de Diego Simeone ont tenté de répondre, mais timidement. Ils ont attaqué avec prudence, à l'image d'un Antoine Griezmann assez loin du but et jouant un rôle de régulateur de vitesse dans l'entre-

jeu, en attendant le bon moment pour frapper.

Et c'est sur une action sans grand danger que la lumière est venue, une nouvelle fois de la part de l'attaquant argentin Julian Alvarez, déjà buteur lors du derby en Liga le mois dernier (1-1) et auteur de sa 22e réalisation de la saison d'une frappe soudaine du droit hors de portée de Thibaut Courtois, après avoir gratté le ballon dans les pieds du milieu français Eduardo Camavinga (32e, 1-1). Revenus avec de meilleures intentions en seconde période, les hommes de Carlo Ancelotti ont peiné à contourner le bloc rojiblanco, avec un Kylian Mbappé moins tranchant et solaire qu'au tour précédent face à Manchester City (but à l'aller, triplé au retour).

Mais le technicien italien, qui sait pouvoir compter sur les qualités individuelles de ses attaquants, est resté confiant sur son banc de touche, avant d'exulter sur l'exploit de Brahim Diaz, qui a fait la différence dans un trou de souris avant de trouver le petit filet de Jan Oblak (56e, 2-1), et libérer le Bernabéu. En difficulté dans son couloir droit, l'Espagnol Marcos Llorente a certainement préservé les chances de qualification des siens en empêchant Vinicius de marquer un troisième but en toute fin de partie (90e).

EN HOMMAGE À LA STAR DU BAYERN

Un maillot géant de Beckenbauer sous le toit de l'Allianz Arena

Le Bayern Munich a annoncé mardi qu'à l'avenir, le maillot N.5 de Franz Beckenbauer sera affiché sous le toit de l'Allianz Arena, en hommage à cette légende du club bavarois, décédée début janvier 2024. C'est la première fois que le club de foot munichois retire et affiche le maillot d'un ancien joueur, alors que la section basket du Bayern a déjà retiré les N.6 et N.24 des icônes Steffen Hamann et Demond Greene. "Nous nous réjouissons que le club rende hommage de cette façon à Franz Beckenbauer, dans son Allianz Arena, après que nos membres ont décidé lors de l'assemblée générale annuelle que son numéro 5 ne sera plus attribué à l'avenir", a souligné le président du club munichois Herbert Hainer, cité dans le communiqué. Les visiteurs de l'Allianz Arena pourront voir dès mercredi soir, pour le huitième de finale aller de la Ligue des champions contre le Bayer Leverkusen, ce maillot rouge de plus de 15 mètres de long et de plus de 10 mètres de large, floqué du N.5 que Beckenbauer a toujours porté. Décédé le 7 janvier 2024, Franz Beckenbauer a marqué l'histoire du Bayern Munich, d'abord comme joueur en remportant notamment trois fois la Coupe d'Europe des clubs champions (ancêtre de la Ligue des champions) en 1974, 1975 et 1976. En tant que dirigeant, il a fortement soutenu le projet de construction de l'Allianz Arena, son héritage matériel, pour en faire le nouveau stade du Bayern à partir de 2005.

NOUVEAU COUP DE MAÎTRE DE GENESIO

Lille tient le nul face à Dortmund

Après avoir battu les deux équipes de Madrid lors de la phase de poule, Lille a obtenu un bon match nul à Dortmund (1-1), mardi soir, et peut rêver d'une qualification pour les quarts de finale de la Ligue des champions.

En ballottage favorable. Mené au score par la redoutable équipe du Borussia Dortmund dans son antre du Westfalensstadion et son «mur jaune», le Losc a égalisé après le repos, grâce aux ajuste-

ments tactiques de son entraîneur hors pair, Bruno Genesio. Surnommé «Pep» Genesio, après avoir fait mordre la poussière au Manchester City de Pep Guardiola, l'ancien technicien de l'Olympique Lyonnais, son club de cœur, s'est fait une solide réputation cette saison. Sur le banc, aux commandes de Dogues affamés, il s'est offert le scalp tactique de José Mourinho et ce dès les barrages éliminant Fenerbahçe, puis de Carlo

Ancelotti et de Diego Simeone, respectivement entraîneurs du Real et de l'Atlético de Madrid lors de la phase de poule. Mardi, pendant une mi-temps, son équipe a paru hors sujet, dominé par l'intensité des finalistes malheureux de la saison dernière. La sublime ouverture du score de Karim Adeyemi à la 22e minute était d'une froide logique : le meilleur nordiste sur le terrain était le gardien, Lucas Chevalier, l'une des révélations de

l'année. Au retour des vestiaires, galvanisés par les mots de leur entraîneur, les Lillois se réveillaient. Et l'excellent attaquant canadien Jonathan David servait l'islandais Hakon Haraldsson, qui égalisait d'un pointu (68e). Le match avait changé d'âme, le Losc avait même quelques occasions de repartir avec la victoire. Il faudra se contenter d'un nul encourageant avant le match retour au Stade Mauroy dans huit jours.

AFFAIRE PLATINI-BLATTER

Un an et huit mois de prison avec sursis requis

Le parquet suisse a requis mardi en appel un an et huit mois de prison avec sursis contre Michel Platini et l'ex-président de la Fifa Sepp Blatter, acquittés en première instance, les accusant de nouveau d'avoir escroqué l'instance mondiale du football.

"Catégorique" pour réduire en cendres le récit des accusés, le procureur Thomas Hildbrand s'est néanmoins abstenu de réclamer une peine ferme, alors que les anciens dirigeants, fixés sur leur sort le 25 mars, encourrent en principe cinq ans d'emprisonnement. Trois heures durant, devant la Cour d'appel extraordinaire du

Tribunal pénal fédéral réunie à Muttenz (nord-ouest), il s'est efforcé de démêler l'affaire à tiroirs qui a mis les deux hommes au ban du football mondial au moment où Platini, alors président de l'UEFA, paraissait idéalement placé pour succéder à Blatter à la tête de la Fifa.

"Nous n'avons pas affaire ici à un roman policier, mais à une procédure pénale", a souligné le magistrat, laissant hors champ toute dimension politique pour se concentrer sur les 2 millions de francs suisses (1,8 million d'euros) accordés en 2011 par la Fifa à Michel Platini, avec l'aval de Sepp Blatter.

Peu importe donc que ce dossier n'ait resurgi qu'en 2015 et propulsé à la tête du football mondial l'inattendu Gianni Infantino, bras droit de Michel Platini à l'UEFA, visé en 2020 par une procédure distincte pour trois rencontres secrètes avec le parquet, classée sans suite en 2023.

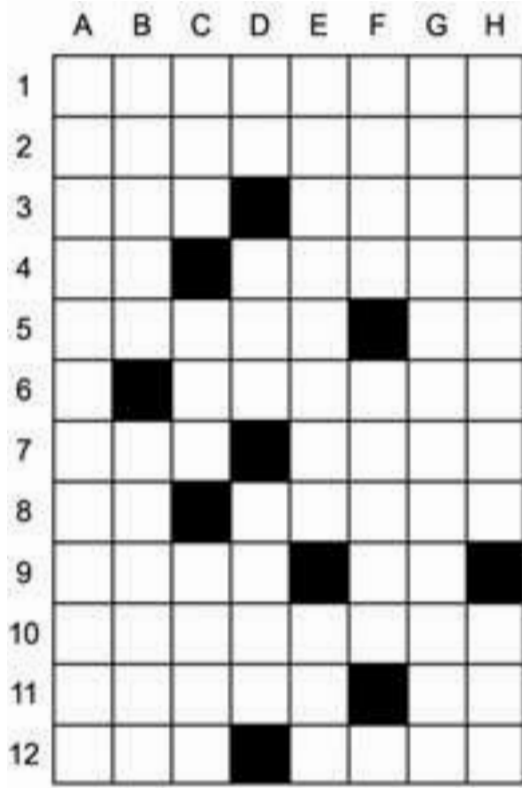
LA CHUTE DES DEUX PATRONS DU FOOT MONDIAL

Acquittés au bénéfice du doute lors du premier procès, en 2022, le Français de 69 ans et le Suisse de 88 ans ont assuré lundi à la Cour d'appel avoir "oralement" décidé que Platini

toucherait un million de francs suisses par an pour conseiller Blatter entre 1998 et 2002, juste après l'avoir aidé à accéder à la tête de la Fifa. Mais cet accord conclu sans témoins, contraire "aux usages commerciaux" comme à ceux de la Fifa, a été inventé après coup pour justifier la facture présentée en 2011 par le triple Ballon d'Or, a répliqué mardi Thomas Hildbrand. "Platini a peut-être pensé à tort que son activité de conseil aurait dû être rémunérée à hauteur d'un million", a concédé le magistrat. "Le fait est que Blatter ne s'est pas engagé à le faire". Pour lui, le travail du Français a été inté-

gralement couvert par un contrat d'août 1999 prévoyant 300.000 francs suisses annuels, là où les deux hommes prétendent s'être mis d'accord pour verser "le reste plus tard", lorsque les finances de la Fifa le permettraient. Invraisemblable, a balayé le procureur: "la Fifa n'a jamais eu de problème de liquidités!". Même si l'instance avait payé un million de francs suisses à Platini dès 1999, elle aurait encore eu "plus de 21 millions de francs de trésorerie", des réserves montées à 328 millions en 2002. Et Sepp Blatter, entré en 1975 à la Fifa, le savait parfaitement.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Que l'on ne peut maîtriser.
- B. Fruit qui ne vaut rien. Auguste, l'impressionniste.
- C. Septième lettre de l'alphabet grec. Voile d'avant. Qui a plus d'un tour dans son sac.
- D. Ses faces portent des points. On fait un tour pour le prendre. Il mesure des nœuds.
- E. Porter sur un registre. Côté au vent.
- F. Enveloppe mise au lit. Qui se montre raisonnable.
- G. Sorte de médiateur.
- H. Navires à vapeur. Direction sur la boussole.

HORIZONTALEMENT

- 1. Donc inconnues du grand public.
- 2. Ne laissant pas filer.
- 3. Elle est maintenant unie à sa voisine. Il est touristique.
- 4. Article castillan. Rendit tranchant.
- 5. Souhait ardent. Des chefs pour des divisions.
- 6. Il dévie les rayons.
- 7. Le dernier fait fureur. Appeler sa biche.
- 8. C'est une équerre. Longs à réagir.
- 9. Nouvelle. Petit stère.
- 10. Bien fermées.
- 11. Estampe. Ils se maintiennent par habitude.
- 12. Un temps certain. Perce.

LES MOTS FLÉCHÉS

FIGURANT	ANIMAL PORTE-BONHEUR	MATIÈRE DE PANIER	UNE SOURCE POUR LA FONTAINE	APPEL DISCRET	PISTER EN SECRET	
APPA-REILS DE CUISINE	PINCES À CHEVEUX	TOUR ABRÉGÉ	BOULETTE AU PAYS DU MANGA	PAGES DE TITRES	POISSON FUMÉ	
			PETITE MESURE			
CONJUGAL						
DÉSA-GRÉABLE EN BOUCHE		ENCHEVÊ-TRE DANS LES EM-BARRAS				
ÉQUIPER DE FUSILS			CELA NE PEUT SE FAIRE QU'EN JUSTICE			
LE VEAU Y PAIT						
				DANS LE MAIS QUE CERTAINS VEULENT DÉTRUIRE	CAPABLE D'ALLER SUR LE TERRAIN	
SAINT RAC-COURCI						
INSTALLE					CHACUN PEUT Y CRÉER SON SITE	IL A DE FORTES MÂCHOI-RÉS SUR L'ÉTABLI
POSITION LATÉRALE DE SÉCURITÉ	PLANTE GRIMPANT SUR LES MURS					
		EMPRES-SEMENT	DURÉE D'UN JEU	C'EST CHINOIS COMME JEU	SYMBOLE POUR LE TITANE	
		FREINER BRUTA-LEMENT	ARRIVÉ À SON PORT	CERVIDÉ	ÇA FAIT QUINZE	
SE DE-MANDERA	CONTRA-DICTOIRE					
	BIEN PORTANT					
				DIS-TINGUÉE		
DÉCE-LÉRER				COUPÉ COURT		
FAIT UN CHOIX						
		SE RESTAURA LE SOIR				
QUI ONT UN CHAT DANS LA GORGE						



SUDOKU

						8	7	3
		5		7				
4	2						6	
	7	9		2		1		
		2		5				
	5	8		3		6		
5	6							9
			9		4			
						4	8	7
1	2	3	4	5	6	7	8	9

MOTS MÊLÉS

ACCUSATIF ARGILE CICATRICE EGALISER EPICE ESCALATOR INDEX LOTUS LUGER
 OSSEUX PAILLASSE POSITION POUSETTE RARE RECRUE ROBOT SCENARIO
 SEPARABLE SEQUOIA SLALOMER SUAVE TASSE TOISE TOTAL TOTO

P	A	E	S	R	R	T	T	R	A	R	E
O	A	C	E	E	O	O	O	O	E	L	N
U	I	I	C	G	P	T	B	M	I	O	E
S	O	R	L	U	A	A	O	G	I	S	X
S	U	T	A	L	S	L	R	T	S	U	E
E	Q	A	A	N	A	A	I	A	E	T	D
T	E	C	V	L	E	S	T	S	B	O	N
T	S	I	S	E	O	C	S	I	E	L	I
E	E	C	I	P	E	O	S	E	F	R	E

BEJAÏA CÉLÈBRE LE RAMADAN EN MUSIQUE

Le spectacle «Casbah mon amour» au TRB

Le spectacle *Casbah mon amour* est programmé au TRB grâce à l'implication de Salim Merabet, figure incontournable de la scène musicale algérienne, qui se distingue autant par sa passion pour le Chaâbi que par son engagement en faveur de sa transmission.



Par Samy. Terki

Béjaïa s'apprête à vivre un Ramadan placé sous le signe de la musique et du partage. Pour la première fois en Algérie, le spectacle *Casbah mon amour* posera ses valises au Théâtre Régional de Béjaïa, Abdelmalek Bouguerrouh (TRB) les 23 et 24 mars. Un événement d'exception rendu possible grâce à l'implication de Salim Merabet, figure incontournable de la scène musicale algérienne, qui se distingue autant par sa passion pour le Chaâbi que par son engagement en faveur de sa transmission. Depuis 2005, Salim Merabet accompagné de Rachid Aizel et de Madjid Zinoune orchestrent des soirées Chaâbi durant tout le mois de Ramadhan, d'abord sur la place de Sidi Soufi, en plein air et ouvertes à tous. Cette année, les intempéries hivernales l'ont poussé à revoir ses plans, direction le TRB, où il a tout simplement décidé d'acheter l'ensemble des places disponibles pour les offrir à la population. Ce geste dépasse la simple

philanthropie. Il s'agit d'un acte militant, un plaidoyer pour le patrimoine musical algérien et pour les jeunes talents souvent laissés en marge des grandes scènes. Sept jeunes artistes de la wilaya de Béjaïa, distingués lors du concours national de Chaâbi, auront ainsi l'opportunité d'échanger directement avec le public, aux côtés de figures emblématiques du genre comme Kamel Aziz, Sofiane Ketfi, Abdelkader Chaou, Kamel Ben Ahmed, El Hadi Boubkeur, Hafid Djouma, et p'tit Moh. L'esprit de transmission est au cœur de cette initiative : «Ils sont talentueux mais marginalisés. Je voulais leur offrir une scène, un véritable espace d'expression», confie Salim Merabet.

DIVERSITÉS MUSICALES

Si le Chaâbi reste l'âme de ces rencontres musicales, Salim a choisi cette année d'élargir la programmation pour satisfaire un public plus large. La diversité musicale sera donc à l'honneur avec des concerts mariant tradition et modernité. L'ouverture des festivités,

le 6 mars à 21h, sera assurée par le maître Abdelkader Chaou et le jeune prodige Belkacem Kadri, troisième du concours national de Chaâbi en 2024. Chaque soir, jusqu'au 25 mars, le public pourra assister à des spectacles gratuits au TRB, les invitations étant à retirer sur place, dans la limite des places disponibles.

UN ÉVÈNEMENT INÉDIT EN ALGÉRIE

Au-delà de cette programmation foisonnante, l'événement phare du mois sera incontestablement la venue de *Casbah mon amour*, un spectacle conçu par le Cabaret Sauvage de Meziane Azaïche. Présenté pour la première fois en Algérie, ce projet, qui célèbre l'âme musicale et poétique d'Alger, fait escale à Béjaïa avant de s'envoler pour le Canada en mai. Ce tour de force n'aurait pu voir le jour sans la détermination de Salim Merabet, qui a réussi à inscrire ces deux représentations dans le cadre du programme du mois de Ramadhan du TRB. Une initiative qui vient confirmer son rôle

essentiel dans la préservation et la diffusion du patrimoine musical algérien.

Si l'Algérie compte des mécènes discrets, Salim incarne une figure singulière, il ne se contente pas de soutenir la musique algérienne, il la fait vivre, en la rendant accessible à tous. À ses côtés, une pléiade d'artistes viendra illuminer ces soirées de Ramadhan: Noria, porte-voix de l'andalou et du chant kabyle, les Frères Djemai, héritiers d'une tradition Chaâbie authentique, l'orchestre de Amar Zahi (Allah yarahmou) avec p'tit Moh, ou encore Hassan Terki, dont le style oscille entre modernité et enracinement patrimonial. Tous, par leur talent et leur engagement, viennent rappeler que la musique algérienne est un patrimoine vivant, en perpétuelle réinvention.

En cette période de partage et de spiritualité, ces soirées s'annoncent comme un moment rare où mémoire et renouveau se rencontrent sur une même scène, sous l'impulsion d'un homme qui, bien plus qu'un mécène, est un passeur d'héritage.

S. T.

LES NUITS DU RAMADHAN Entre jeux et traditions

Lorsque la nuit s'installe après le f'tour, les rues et les cafés algériens s'animent d'une énergie particulière. Longtemps avant que les écrans ne captivent les soirées, le mois de Ramadhan était marqué par un rituel immuable, celui des jeux qui réunissaient familles, amis et voisins dans une ambiance où se mêlaient concentration, éclats de rire et défis amicaux. Dans les cafés enfumés, sous la lumière des lampadaires, les parties de dominos et de belote s'enchaînaient, donnant lieu à des joutes animées où chaque coup bien joué déclenchait exclamations et claquements de mains. Plus loin, à une table légèrement en retrait, les amateurs d'échecs s'affrontaient en silence, concentrés sur leurs stratégies, entourés de spectateurs captivés qui suivaient chaque déplacement de pièce comme un spectacle à part entière. Et pour ceux qui préféraient l'espace ouvert, la pétanque trouvait sa place sur les trottoirs et les places publiques, où les joueurs faisaient rouler les boules avec précision sous le regard attentif des badauds. Pour les plus jeunes, la rue devenait un terrain de jeu sans limites. À la lueur des réverbères, les parties de billes (appelées les pouces) faisaient rage. Chaque enfant tentait d'envoyer sa bille plus loin que celle de son adversaire ou de la placer avec adresse au cœur d'un cercle tracé à même le sol. Non loin de là, les toupies se livraient à des duels effrénés, chaque rotation défiant le temps, tandis que d'autres enfants s'adonnaient au jeu des osselets, le rechague, lançant ces petits fragments d'os en l'air avant de les rattraper avec une dextérité étonnante. Dans les ruelles plus sombres, les parties de cache-cache s'élevaient tard dans la nuit, les cris étouffés des enfants résonnant entre les façades, sous l'œil amusé des anciens assis sur le pas de leur porte, échangeant souvenirs et histoires d'un autre temps. Si les habitudes ont évolué, l'esprit du jeu, lui, demeure. Aujourd'hui, dans de nombreux foyers, les longues veillées ramadanesques sont encore ponctuées de moments ludiques. Les dominos et les cartes ont laissé place, chez certains, aux parties de Loups-garous ou de Uno, mais l'essence reste la même, un prétexte à se retrouver, à rire, à se défier et à partager. Car au-delà du jeu, c'est une mémoire collective qui se transmet, une manière de faire revivre, chaque soir, un peu de cette nostalgie des nuits de Ramadhan d'autrefois.

R. C.

DIRECTION DE LA CULTURE DE TIZI-OUZOU

Un programme varié pour les soirées du Ramadhan

La direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi-Ouzou a mis en place un programme varié pour animer les soirées du mois de Ramadhan. Entre spectacles, projections, rencontres littéraires et animations de proximité, plusieurs événements se dérouleront du 6 au 29 mars, aussi bien dans les grandes salles que dans les espaces publics des différentes localités. À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, un hommage sera rendu à Malika Domrane, figure de la chanson kabyle engagée.

La maison de la culture Mouloud-Mammeri accueillera cet événement qui mettra en lumière son parcours artistique et son engagement.

MUSIQUE, THÉÂTRE ET CINÉMA AU PROGRAMME

Plusieurs institutions culturelles de la wilaya, dont la maison de la culture et son annexe d'Azazga, le théâtre régional Kateb-Yacine, le cinéma Djurdjura, la cinémathèque de Tizi-Ouzou et la bibliothèque publique Si Mohand Ou Mhand, accueilleront concerts, repré-

sentations théâtrales et projections cinématographiques. Des artistes de divers horizons se produiront en soirée, tandis que des pièces de théâtre seront jouées dans les salles et en plein air. Le cinéma occupera également une place importante avec des films algériens et étrangers sélectionnés pour l'occasion. Au-delà des infrastructures culturelles principales, des événements seront organisés dans plusieurs communes et daïras en collaboration avec le mouvement associatif. Des concerts, des repré-

sentations théâtrales et des projections itinérantes sont prévus, permettant d'étendre l'accès aux activités culturelles à un public plus large. Les traditions locales seront aussi mises à l'honneur à travers des concours de chant et de plats traditionnels. Les enfants auront droit à des spectacles de magie et de clown ainsi qu'à des ateliers artistiques. Des «qaâdate féminines» sont également programmées, offrant un espace d'échange autour du chant et du patrimoine oral. «Ce program-

me vise à rapprocher la culture du public et à renforcer les liens sociaux», explique Nabila Goumeziane, directrice de la culture et des arts de Tizi-Ouzou. En alternant événements dans les grandes infrastructures et animations de proximité, l'objectif est d'offrir un accès à la culture au plus grand nombre. Avec cette initiative, la wilaya de Tizi-Ouzou veut faire de ce mois de Ramadhan une période propice à la découverte, à l'échange et au partage à travers une offre culturelle adaptée à tous les publics.

S. T.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:40	DOHR 12:59	ASR 16:16	MAGHREB 18:46	ISHA 20:09
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

FIN DE FONCTIONS POUR LE DG D'ALGÉRIE POSTE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions du directeur général d'Algérie Poste M. Louaï Zidi. Le décret présidentiel qui s'y rapporte a été publié au Journal officiel numéro 14 : « Par décret présidentiel du 26

Chaâbane 1446 correspondant au 25 février 2025, il est mis fin aux fonctions de directeur général de l'établissement public national à caractère industriel et commercial « Algérie Poste », exercées par M. Louaï Zidi».

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 6 MARS 2025 // N°1026 // PRIX 20 DA

L'EXPRESS SOUFFLE SA QUATRIÈME BOUGIE

Quatre ans d'encre et de sueurs

Aujourd'hui, notre journal célèbre ses quatre ans d'existence. Quatre années de dévouement au devoir d'informer et de riposte à l'ensemble des campagnes médiatiques et aux plans hostiles visant la sécurité et la stabilité du pays.

À l'occasion de cet anniversaire, nous réaffirmons notre engagement : travailler avec rigueur, éclairer avec discernement, servir de bouclier contre les agitations extérieures et la désinformation qui s'abattent sur notre pays, et accompagner les efforts de notre pays vers un avenir meilleur. Dans un contexte où les mensonges et la pollution médiatique gagnent de plus en plus de terrain, notre journal s'est imposé une ligne de conduite : renforcer la qualité de l'information et contribuer aux efforts des autorités du pays visant à favoriser un environnement médiatique dynamique et professionnel, ainsi qu'à l'amélioration de l'image de l'Algérie à l'étranger. Nous avons lutté contre les intox, dénoncé les manipulations qui se tissent ouvertement et dans l'ombre contre notre pays et fourni à nos lecteurs des analyses et des éclairages pour mieux comprendre les enjeux nationaux et internationaux qui leur sont soumis. Nous avons essayé, dans le cadre de nos possibilités, de réaliser notre mission dans le respect le plus absolu de l'éthique durant ces quatre années. Nous sommes fiers de certaines interviews exclusives réalisées avec des personnalités de renom qui ont éclairé l'opinion sur les enjeux nationaux et mondiaux. Nos articles sur toutes les réformes engagées ces quatre dernières années dans notre pays, nos éditoriaux engagés, nos analyses sur les dossiers de l'heure, ont permis à nos lecteurs de s'approprier les enjeux du moment et de se forger une opinion éclairée. Pour nous, notre pays est le poumon de notre journal, et nous continuerons à travailler sans relâche à la défense des valeurs qui le fondent et à



riposter aux attaques contre lui, d'où qu'elles viennent. Nous ambitionnons pour cette année 2025 de renforcer notre rédaction en recrutant de nouveaux journalistes et de porter notre journal à 24 pages, sous

réserve d'une amélioration de notre situation financière. À l'occasion de ce quatrième anniversaire, nous réaffirmons également notre engagement à l'égard de nos lecteurs. Nous serons là pour vous informer avec

une rigueur redoublée et jouer notre rôle de sentinelle dans un monde qui grouille de désinformations et de pièges en tout genre. Merci de nous lire. Merci de suivre notre aventure.

La Rédaction

ZAHIR MEHDAOUI, TOUJOURS DANS NOS PENSÉES

À l'occasion de ce 4^e anniversaire de la naissance de l'Express, nos pensées vont vers Zahir Mehdaoui, l'ex-directeur du journal dont la disparition a laissé un vide immense dans la rédaction. Son parcours, marqué par une détermination sans faille et un dévouement exemplaire envers son journal, mérite d'être rappelé aujourd'hui. La disparition de Zahir Mehdaoui a été un choc pour ses collègues, ses amis et tous ceux qui ont travaillé avec lui. Son absence a laissé un vide non seulement dans la rédaction de l'Express, mais aussi dans le cœur de ceux qui avaient appris à le respecter et à l'admirer. Zahir était un homme de convictions, un journaliste passionné qui a consacré sa vie à écrire, à initier des projets médiatiques et à voir grand. Zahir Mehdaoui n'est plus parmi nous aujourd'hui pour célébrer ce quatrième anniversaire, mais sa présence se ressent encore dans le siège de la rédaction et dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu.

La Rédaction



RÉUNION DU GOUVERNEMENT NÉCESSITÉ DE DIVERSIFICATION DES SOURCES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen des stratégies visant à renforcer la sécurité énergétique du pays, conformément aux orientations du président de la République, rapporte un communiqué du Prime ministre. Les discussions ont porté sur les grands axes de la feuille de route pour diversifier les sources d'énergie destinées à la production électrique, notamment à travers le développement des capacités nationales en énergies renouvelables et l'augmentation de leur contribution à la production d'électricité. L'accent a également été mis sur le renforcement de l'interconnexion des différentes infrastructures énergétiques à travers le territoire national, afin d'assurer une production énergétique durable, souligne la même source. Par ailleurs, le gouvernement a examiné les mesures visant à activer l'Agence nationale du foncier touristique, notamment en ce qui concerne l'assainissement du foncier touristique et l'aménagement des zones d'expansion touristique, dans le but de renforcer l'offre foncière destinée aux porteurs de projets d'investissement. En outre, un exposé a été présenté sur la rentrée de la formation professionnelle de février 2025, mettant en lumière les principales mesures prises pour restructurer les filières de formation afin de répondre aux besoins du marché national de l'emploi et d'accompagner les grandes orientations du développement économique. Le gouvernement a examiné aussi les moyens de relancer et d'adapter le programme des familles productives, visant à renforcer les mécanismes d'accompagnement et de soutien aux familles démunies, en les encourageant à s'engager dans le processus de production nationale à travers le lancement d'activités économiques susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie.

C'ÉTAIT UNE OPPORTUNITÉ CRUCIALE DE DÉBAT SUR LES QUESTIONS ÉNERGÉTIQUES

L'OPEP FÊTE LE 50^e ANNIVERSAIRE DU SOMMET HISTORIQUE D'ALGER

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) célèbre le 50^e anniversaire du Sommet historique des dirigeants des pays membres tenu du 4 au 6 mars 1975 en Algérie, qui a constitué une occasion cruciale pour débattre des questions stratégiques liées au marché pétrolier et à la coopération dans le domaine de l'énergie à l'échelle internationale. Le Sommet s'est tenu sous la présidence du président défunt Houari Boumediene, avec la participation des dirigeants des pays membres de l'OPEP, dont l'Arabie saoudite, l'Irak, l'Iran, le Koweït, le Venezuela, la Libye, le Nigeria, l'Indonésie, les Émirats arabes unis, le Qatar et l'Équateur. Le Sommet, tournant décisif dans l'histoire de l'organisation, a permis de renforcer la souveraineté des pays producteurs sur leurs ressources naturelles et de promouvoir leur rôle dans l'élaboration d'un nouveau système énergétique mondial.

SUITE À L'INTERVENTION CHIRURGICALE DE L'ANCIEN JOURNALISTE SPORTIF

MOHAMED MEZIANE REND VISITE À BENOUCHEF OUADIA

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a rendu visite mardi à l'ancien journaliste sportif de la Télévision algérienne, Benyoucef Ouadia, qui a subi récemment une intervention chirurgicale. Meziane, qui était accompagné de cadres de son département, s'est entretenu longuement avec le célèbre journaliste et lui a souhaité un prompt rétablissement. S'adressant aux deux fils du journaliste, lesquels travaillent également dans le monde des médias, présents à cette occasion, le ministre de la Communication a souligné qu'« une plus grande attention sera accordée au parcours des grands journalistes algériens », ajoutant que « l'excellent travail de leur père devrait servir d'exemple ». Le ministre a en outre « demandé aux cadres de son département de s'associer à d'autres établissements relevant du secteur de la communication pour programmer une grande conférence sur le parcours de ce journaliste hors pair », et a de nouveau souligné « la priorité que son département accorde à la formation des journalistes ».

